

**DANS UN MONDE QUI CHANGE,
ACCÉLERERONS LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ET LA PRISE
EN COMPTE DES ENJEUX
CLIMATIQUES.**



RAPPORT TCFD 2019



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**



Mai 2020

Rapport de BNP Paribas
selon les recommandations de la TCFD pour l'année 2019
(Task Force on Climate-related Financial Disclosures Report)

Rédaction : Direction de la RSE
[rse.group.bnpparibas](https://www.bnpparibas.com/rse)

• ÉDITO



JEAN-LAURENT BONNAFÉ
Administrateur Directeur Général,
BNP Paribas



Chez BNP Paribas, nous sommes convaincus de l'importance des risques et opportunités liés au changement climatique et faisons de ces enjeux une priorité depuis 2011.

Je soutiens personnellement les recommandations de la TCFD depuis 2017. Nous pensons qu'elles constituent un élément important pour contribuer à la transition énergétique du secteur financier et de l'ensemble de l'économie. Elles fournissent un excellent cadre pour effectuer un exercice de transparence vertueux, utile pour faire le point sur les progrès accomplis et sur le chemin qui reste à parcourir en matière de lutte contre le changement climatique.

De façon générale, notre ambition est d'aligner l'ensemble de nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris. Il s'agit d'une entreprise de longue haleine. Nous nous sommes résolument engagés dans cette direction mais le chemin à parcourir reste conséquent, pour nous comme pour l'ensemble de la société.

En termes de gestion des risques liés au climat, nous avons déjà de belles réalisations à notre actif. BNP Paribas reste ainsi à ce jour la seule banque à exclure le financement des spécialistes des hydrocarbures non conventionnels (gaz de schiste, sables bitumineux...) et fait partie du petit groupe de banques à avoir un calendrier précis de sortie du charbon. Nous poursuivons nos efforts pour être capables d'analyser l'empreinte environnementale de l'ensemble de notre portefeuille de crédit – aujourd'hui les entreprises, demain les particuliers – et de le piloter pour permettre son alignement progressif sur les objectifs de l'accord de Paris.

Nous voyons également dans la transition énergétique une formidable source d'opportunités. Je suis ainsi intimement convaincu que financer l'économie au XXI^e siècle, c'est être un accélérateur de la transition énergétique. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, BNP Paribas dans son ensemble se mobilise pour proposer à tous ses clients, dans tous ses métiers, dans tous les pays où le Groupe est implanté, des produits et des services pour les accompagner dans leur transition énergétique. Nous développons ainsi une offre bancaire durable qui, loin de concerner seulement les clients les plus « verts » ou les plus conscients de l'urgence climatique, doit s'inscrire au cœur de notre proposition commerciale pour aider le monde à opérer sa transition à grande échelle en faveur du climat.

Réduire ces risques et saisir ces opportunités nécessite une véritable transformation de nos façons de travailler et, plus généralement, de l'ensemble de la société. Cette transformation devra être le fruit de l'effort collectif. C'est pourquoi nous travaillons sans cesse avec nos clients, entreprises, investisseurs, particuliers, avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, avec les pouvoirs publics, avec le monde de la recherche et de l'enseignement, avec les ONG et l'ensemble de la société civile pour réussir ensemble cette transformation vers un modèle de société durable, compatible avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

• SOMMAIRE

ÉDITO	3
INTRODUCTION	7
I. GOUVERNANCE DE BNP PARIBAS RELATIVE AUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT	8
A. Le Conseil d'administration supervise les risques et opportunités liés au climat	9
B. Le management est responsable de l'évaluation et de la gestion des risques et opportunités liés au climat	11
II. STRATÉGIE : IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT SUR LES ACTIVITÉS, LA STRATÉGIE ET LES PROJECTIONS FINANCIÈRES	14
A. BNP Paribas a identifié divers risques et opportunités liés au climat sur les court, moyen et long termes	15
B. Ces risques et opportunités liés au climat ont des impacts sur les activités du Groupe, sa stratégie et ses projections financières	18
C. Résilience de la stratégie du Groupe à différents scénarios climatiques	29
III. GESTION DES RISQUES : COMMENT BNP PARIBAS IDENTIFIE, ÉVALUE ET GÈRE LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT	36
A. BNP Paribas a mis en place un processus multi-parties prenantes pour identifier et analyser ses risques, et notamment ceux liés au climat	37
B. BNP Paribas a développé un processus de gestion des risques liés au climat, à la fois spécifique et pleinement intégré dans la gestion globale des risques du Groupe	38
IV. INDICATEURS ET OBJECTIFS EMPLOYÉS POUR ÉVALUER ET TRAITER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT	40
A. BNP Paribas a mis en place plusieurs indicateurs pour évaluer les risques et opportunités liés au climat	41
B. Répartition des émissions de gaz à effet de serre selon les scopes 1, 2 et 3	44
C. BNP Paribas s'est fixé des objectifs quantitatifs pour la gestion des risques et des opportunités liés au climat	45
CONCLUSION	47
ANNEXES	48
Liste des encadrés	48
Liste des figures	48
Liste des tableaux	49
Glossaire	49
Notes de bas de page	50



• INTRODUCTION

BNP Paribas est fortement engagé dans la lutte contre le changement climatique depuis 2011 et a pour ambition d'aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris (c'est-à-dire contenir l'élévation de la température de la planète nettement en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C).

Dans cette optique, BNP Paribas s'efforce depuis plusieurs années d'identifier et d'analyser les risques et opportunités liés au climat pour le Groupe et pour ses clients. BNP Paribas a ainsi mis en place des processus de gestion de ces risques et de ses opportunités, a calculé des indicateurs et s'est fixé des objectifs dans ce domaine.

Les recommandations de la TCFD sont très importantes pour BNP Paribas à double titre :

- Le Groupe suit ces recommandations pour évaluer ses propres risques¹ et opportunités, ceux de ses clients et analyser sa propre résilience ;
- En tant qu'acteur financier, BNP Paribas doit également pouvoir analyser les risques et opportunités de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit. BNP Paribas a donc besoin que des reportings de type TCFD (ou équivalents) se généralisent afin d'être capable d'analyser correctement l'ensemble des risques du Groupe, des entreprises que la Banque finance.

L'année dernière, BNP Paribas avait diffusé les informations en lien avec les recommandations de la TCFD dans son Document de référence². Cette année, dans un souci de clarté, le Groupe a décidé de les rassembler dans le présent rapport. Cette démarche s'inscrit bien entendu dans un processus d'amélioration continue et les équipes de BNP Paribas travaillent pour améliorer la robustesse et la pertinence de ces analyses.

Le présent rapport suit l'ordre des recommandations de la TCFD :

- I. Le premier chapitre aborde la gouvernance relative aux risques et opportunités liés au climat :**
 - A. il aborde le rôle du Conseil d'administration et des comités spécialisés qui l'assistent ;
 - B. il précise le rôle du management, notamment celui du Comité Exécutif, de la Direction de l'Engagement d'Entreprise, de la Direction de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) et de la Direction des Risques, ainsi que la prise en compte des enjeux climatiques dans la rémunération des managers.
- II. Le deuxième chapitre aborde la stratégie de BNP Paribas sur ces enjeux :**
 - A. il identifie et détaille les principaux risques (risques de transition et risques physiques) et opportunités pour BNP Paribas liés au climat ;
 - B. il aborde ensuite la façon dont ces risques et opportunités sont intégrés dans la stratégie du Groupe ; comment BNP Paribas les prend en compte dans ses activités commerciales ; et, quand c'est pertinent, il précise leur impact quantitatif sur le chiffre d'affaires de BNP Paribas ;
 - C. il décrit la résilience de la stratégie du Groupe par rapport à ces enjeux climatiques ; pour cela, il détaille l'importance de la prise en compte de scénarios climatiques pour BNP Paribas ; il décrit succinctement les études menées par le Groupe pour évaluer la résilience de sa stratégie par rapport aux risques de transition d'une part, aux risques physiques d'autre part ; enfin il présente les principales mesures prises pour améliorer la résilience de la stratégie du Groupe, tant sur son portefeuille de crédit, pour sa gestion d'actifs que sur son périmètre opérationnel ;
- III. Le troisième chapitre est dédié à la gestion des risques et des opportunités liés au climat et décrit comment BNP Paribas identifie, évalue et gère ces risques et opportunités :**
 - A. il décrit le processus d'identification des risques climatiques, qui s'appuie notamment sur la consultation des parties prenantes internes et externes ;
 - B. il détaille ensuite les processus de gestion des risques et des opportunités, en abordant notamment les rôles complémentaires de la Direction des Risques, de la Direction de la RSE et des métiers dans ce processus, et il explique la façon dont ce processus est pleinement intégré au processus global d'identification des risques de BNP Paribas.
- IV. Le quatrième chapitre aborde les indicateurs et les méthodologies développés et utilisés pour suivre et piloter la gestion de ces risques et opportunités, ainsi que les objectifs associés :**
 - A. il décrit les principaux indicateurs utilisés pour mesurer les impacts sur le changement climatique de BNP Paribas, de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit, piloter les actions menées pour lutter contre ce changement et évaluer les opportunités liées au climat ;
 - B. il précise les informations diffusées sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe ;
 - C. il présente les principaux objectifs publics du Groupe relatifs aux risques et opportunités liés au climat.

I. GOUVERNANCE DE BNP PARIBAS RELATIVE AUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT



A. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SUPERVISE LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Le Conseil d'administration de BNP Paribas détermine la stratégie, y compris pour les enjeux énergie et climat

Le **Conseil d'administration**, qui détermine la stratégie et les orientations de l'activité de BNP Paribas sur proposition de la Direction Générale en s'attachant à promouvoir la création de valeur à long terme en considération des enjeux sociaux et environnementaux, est régulièrement informé de la politique RSE de la Banque, en ligne avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Le Conseil d'administration a notamment approuvé le chapitre 7 dédié à la RSE du Groupe au sein du Document d'enregistrement universel (DEU) et rapport financier annuel 2019. Ce chapitre inclut la Déclaration de performance extra-financière (DPEF), et notamment le chapitre 7.5 consacré à « Notre responsabilité environnementale : accélérer la transition énergétique et écologique ».

Certains des comités spécialisés du Conseil d'administration jouent un rôle particulier dans la supervision des enjeux énergie et climat

Le Conseil d'administration est assisté de quatre comités spécialisés. Deux d'entre eux jouent des rôles particuliers dans la supervision des risques et opportunités RSE, notamment ceux liés au climat :

- Le **Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE** (CGEN) est composé d'administrateurs indépendants dont certains sont, de par leur activité professionnelle, fortement concernés par les questions relatives à la RSE et au climat. Ainsi ce comité compte parmi ses membres une experte reconnue de la biodiversité et un chef d'entreprise particulièrement engagé dans la transition énergétique. Le Comité est chargé de suivre les questions relatives à la RSE, dont la lutte contre le changement climatique. Il examine chaque année le Chapitre 7 du DEU dédié à la responsabilité sociale et environnementale du Groupe et a proposé plusieurs aménagements et modifications, ensuite acceptés par le Conseil d'administration. Au cours des deux dernières années, le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance des travaux du CGEN, a notamment incité le Groupe à prendre des engagements forts en matière de gestion des risques et des opportunités liés au climat sur différents aspects : diminution du soutien au secteur du charbon, objectifs climatiques, etc. En 2018, le Comité a en particulier examiné la matrice de matérialité³ répertoriant les 21 enjeux extra-

financiers les plus importants pour les parties prenantes de la Banque, dont le changement climatique et la transition énergétique, identifiés comme un enjeu crucial.

- Le **Comité de Contrôle interne, des Risques et de la Conformité** (CCIRC) conseille le Conseil d'administration sur l'adéquation de la stratégie globale de BNP Paribas et l'appétence en matière de risques, dont ceux liés au climat, tant actuels que futurs. Il assiste le Conseil d'administration lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la Direction des Risques. Pour cela, il examine les grandes orientations de la politique de risques du Groupe, y compris ceux de nature sociale et environnementale, en s'appuyant sur les mesures de risques et de rentabilité des opérations qui lui sont communiquées en application de la réglementation, ainsi que d'éventuelles questions spécifiques liées à ces sujets et à ces méthodes. Le CCIRC revoit le *Risk Appetite Statement* (RAS), qui contient des indicateurs mesurant le profil de risque du Groupe pour les différents types de risques auxquels il est exposé. À chaque métrique sont assortis des seuils qui reflètent différents niveaux de risque et qui, lorsqu'ils sont atteints, conditionnent un processus préétabli d'information de la Direction Générale et du Conseil d'administration et le cas échéant, de plans d'action à mettre en œuvre. Ces indicateurs sont suivis dans le tableau de bord des risques présenté au CCIRC ; l'un de ces indicateurs est directement lié aux risques liés au climat : le mix primaire et secondaire en matière de transition énergétique⁴. En 2019, le CCIRC a notamment pris connaissance du rapport stratégique sur la transition énergétique réalisé par les ingénieurs spécialisés des EIS (Études industrielles sectorielles) de la Direction des Risques⁵.



Le Conseil d'administration valide la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, liée pour partie à l'appréciation de la performance du Groupe sur les enjeux environnementaux et sociaux, dont la lutte contre le changement climatique

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs comprend une part variable annuelle qui évolue en fonction de critères représentatifs des résultats du Groupe, de critères liés à la RSE (à hauteur de 10 %) et d'une appréciation qualitative effectuée par le Conseil d'administration (à hauteur de 15 %).

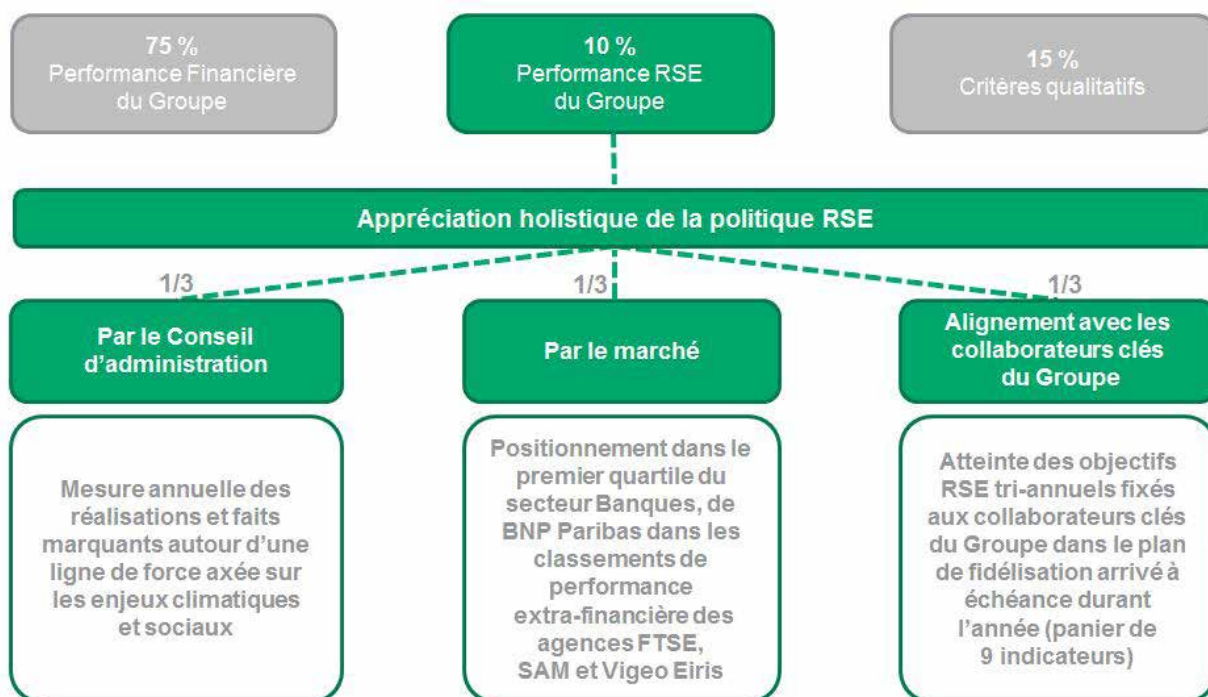
L'attribution de la fraction de la rémunération variable annuelle liée aux critères RSE repose sur une mesure multicritères fondée sur une approche holistique des actions entreprises par le Groupe vis-à-vis de l'extérieur sur les plans environnemental, sociétal et social. Dans cette optique, cette structure de rémunération intègre trois critères pondérés chacun à 3,33 % :

- Un critère apprécié par le **Conseil d'administration** : évaluation des faits marquants de l'année principalement au regard des **enjeux climatiques et sociaux** (voir l'encadré ci-contre) ;
- Un critère lié au **marché** : évaluation par des agences de notation extra-financière du positionnement de BNP Paribas par rapport à ses pairs en matière de RSE ;
- Un critère lié aux **collaborateurs** : alignement avec les objectifs retenus en matière de RSE dans la rémunération due au titre du plan de fidélisation attribué à des collaborateurs clés du Groupe.

ÉVALUATION DU CRITÈRE QUALITATIF POUR L'ANNÉE 2019 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Concernant l'évaluation qualitative, le Conseil d'administration a considéré ce critère accompli en 2019 compte tenu des faits marquants de l'année au regard des enjeux climatiques et sociaux. Il a notamment relevé sur le volet de la transition énergétique et écologique les réalisations suivantes :

- BNP Paribas est classée 1^{re} banque européenne en matière de développement durable dans le Global 100 « Most Sustainable Corporations » ;
- La Banque a annoncé l'arrêt du financement des acteurs dont l'activité principale est liée au secteur des hydrocarbures non conventionnels et l'arrêt de tout financement de projet charbon d'ici 2030 dans l'Union européenne (ce critère a été élargi à l'OCDE en 2020) et 2040 pour le reste du monde ;
- Elle a révisé à la hausse son objectif de financement des énergies renouvelables.



Rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux – Les critères au titre de 2019

B. LE MANAGEMENT EST RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION ET DE LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Le Comité Exécutif détermine la politique du Groupe en matière de gestion des risques et opportunités liés au climat

Pour les risques et opportunités liés au climat comme pour l'ensemble des sujets, le Directeur Général et le Directeur Général délégué proposent au Conseil d'administration la stratégie du Groupe, puis conduisent la gestion de la société et le pilotage de sa performance. Ainsi Jean-Laurent Bonnafé, **Administrateur Directeur Général**, est responsable en dernier ressort de la stratégie climat dont est en charge le Directeur de l'Engagement d'Entreprise, membre du Comité Exécutif, dans le cadre de ses fonctions de supervision de la RSE.

La Direction de l'Engagement d'Entreprise, la Direction de la RSE et la Direction des Risques sont en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie relative au climat

Représentée au Comité Exécutif du Groupe, la **Direction de l'Engagement d'Entreprise** créée en 2017 est chargée de :

- renforcer les pratiques de RSE et de diversité, et ainsi faire converger tous les leviers de l'entreprise pour répondre aux grands enjeux de société ;
- définir et mettre en œuvre les engagements en matière de développement économique, d'environnement et de **transition énergétique**, d'inclusion sociale et de valorisation des territoires, de diversité et de promotion des droits humains.

Dans le Manifeste de l'engagement de BNP Paribas⁶, il est ainsi rappelé que « nous allons nous mobiliser pour des causes sur lesquelles nous disposons de leviers forts, en faisant converger offre commerciale, partenariats, actions d'employeur, politiques d'achat, projets solidaires, mécénat, volontariat et intrapreneuriat... ». **Cette mobilisation recouvre quatre domaines, dont celui du climat** : « [...] Pour le climat, en devenant avec nos clients et partenaires, des accélérateurs de la transition énergétique et en privilégiant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité durable, l'économie circulaire, etc. ».

La Direction des Risques est en charge de l'organisation et de la supervision du dispositif global de maîtrise des risques auxquels le Groupe est exposé, dont les risques environnementaux et sociaux. Parmi ces risques, ceux liés au climat prennent depuis quelques années une place significative.

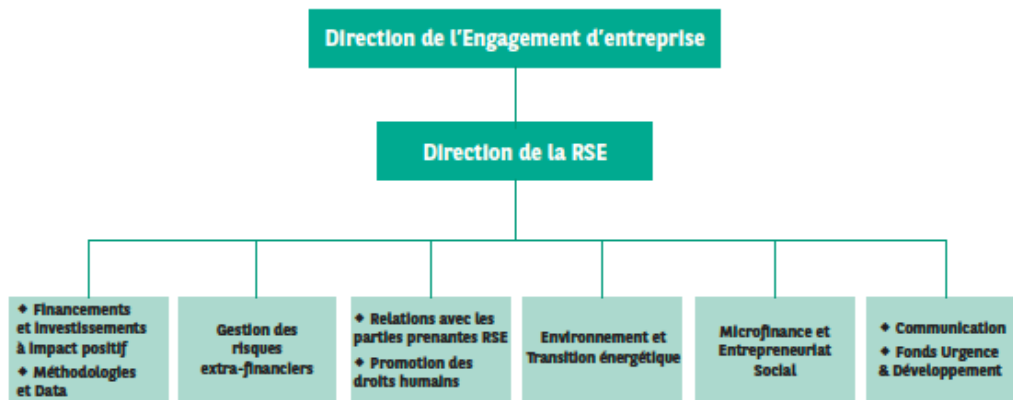
UNE IMPLICATION PERSONNELLE DE JEAN-LAURENT BONNAFÉ SUR LE SUJET DU CLIMAT ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Jean Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas, a multiplié les prises de position pour engager pleinement le Groupe qu'il dirige dans son rôle de financeur de la transition énergétique et dans la lutte contre le dérèglement du climat. Sa conviction profonde de l'importance des enjeux climatiques est notamment reflétée dans différents articles de presse et dans ses publications LinkedIn. Il affirmait ainsi, dans *La Tribune* du 7 décembre 2018 : « Chez BNP Paribas, nous considérons que notre devoir est d'accompagner les économies et les pays qui, tout en partant de la réalité d'aujourd'hui, construisent une véritable trajectoire de transition énergétique. Nous nous sommes engagés dès 2015 à aligner nos activités sur le scénario de 2 °C de l'AIE ». Il est également devenu en 2019 président du think tank Entreprises pour l'Environnement (EpE) qui travaille à placer les enjeux écologiques au cœur des stratégies de la cinquantaine d'entreprises qui en sont membres. En tant que président d'EpE Jean-Laurent Bonnafé a été à l'initiative d'une tribune, signée par plus de 90 CEO et publiée dans *Le Monde* daté du 5 mai 2020, appelant à mettre « l'environnement au cœur de la reprise économique » qui suivra la crise sanitaire du Covid-19, notamment en cherchant à « rendre nos outils industriels en Europe plus résilients, à les décarboner et à réduire notre empreinte carbone. »

L'ESG ACTION PLAN, UN PROGRAMME TRANSVERSE POUR AMÉLIORER EN CONTINU LES PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES ESG DU GROUPE

Dans un souci d'amélioration continue de la gestion des risques ESG du Groupe, notamment ceux liés au climat, BNP Paribas a mis en place l'ESG Action Plan, un programme pluriannuel transverse à l'ensemble des métiers du Groupe. Il articule de manière cohérente les initiatives ESG (dont certaines sont déjà mise en œuvre par les Métiers) permettant de répondre à ces objectifs, en associant les parties prenantes concernées, sous le sponsorship de deux membres du Comité Exécutif, le Directeur des Risques et le Directeur de l'Engagement d'Entreprise, qui supervise la Direction de la RSE. Les Métiers sont des acteurs clés de ce programme dont la portée est stratégique et dont les initiatives sont profondément ancrées dans les processus opérationnels du Groupe.

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de la RSE, composée d'une trentaine de personnes, rattachée à la Direction de l'Engagement d'entreprise et structurée de la façon suivante :



AU SEIN DE LA DIRECTION DE LA RSE, DES EXPERTISES VARIÉES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE BNP PARIBAS ET DE SES CLIENTS

L'équipe « **Environnement et transition énergétique** » est constituée d'experts de la transition énergétique aux profils complémentaires :

- Sébastien Soleille, le responsable de l'équipe, bénéficie de 20 ans d'expérience en transition énergétique et en développement durable, acquise au service du ministère français en charge de l'environnement, chez une major énergétique (avec des postes dédiés à la R&D sur les carburants alternatifs, à l'environnement en raffinerie, aux énergies nouvelles et aux produits et services bas-carbone) et en tant que Directeur transition énergétique dans une entreprise internationale de conseil ;
- Astrid Behaghel dispose de 14 ans d'expérience en ingénierie de projets énergétiques, en gestion de projets à l'international et en expertise du secteur électrique ;
- Sophie Demartini a 14 ans d'expérience en partenariats publics-privés et en financement de projets dans le secteur des énergies renouvelables.

La Direction de la RSE s'appuie sur un réseau créé en 2012, qui œuvre dans les pôles, métiers, réseaux, fonctions et filiales afin de faciliter le déploiement de la politique RSE dans l'ensemble du Groupe. Au total, **plus de 130 personnes consacrent la totalité ou la majorité de leur temps à prendre en charge les sujets RSE, y compris les sujets liés au climat, au sein de BNP Paribas** (voir l'exemple de BNP Paribas Asset Management page suivante).

Au sein de la Direction de la RSE, l'équipe « **Gestion des risques extra-financiers** » a notamment pour rôle d'identifier les risques environnementaux, entre autres liés au climat, susceptibles d'avoir un impact sur l'ensemble des relations commerciales du Groupe et de définir des politiques sectorielles⁷ afin de limiter les risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) auxquels BNP Paribas est exposé⁸.

L'équipe « **Environnement et transition énergétique** », créée en 2018, a notamment pour objet d'aider l'ensemble des métiers à saisir les opportunités commerciales liées au climat et à la transition énergétique ; elle est en contact permanent avec les Fonctions et les métiers dans l'ensemble du Groupe pour développer ces opportunités.



LAURENCE PESSEZ
Directrice de la RSE,
BNP Paribas

« *BNP Paribas a fait de la lutte contre le changement climatique sa priorité en matière de responsabilité environnementale dès 2011. Centrée au début essentiellement sur la diminution du soutien aux énergies les plus émettrices de gaz à effet de serre, notre stratégie englobe aujourd'hui risques et opportunités et nous en mesurons les impacts. Elle est portée et mise en œuvre au quotidien par tous les acteurs de la banque et fait l'objet d'une grande attention de la part de la Direction Générale et du Conseil d'administration. Toutes les conditions sont réunies pour nous permettre de jouer un rôle moteur dans la transition vers une économie bas carbone.* »

Enfin, dans chaque entité, le responsable de la RSE reporte à un membre du Comité Exécutif afin de garantir l'intégration de ces enjeux dans la stratégie globale.

CHEZ BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, UNE EXPERTISE SUR LES RISQUES DE TRANSITION LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE LARGEMENT DIFFUSÉE EN INTERNE ET EN EXTERNE

Pour être en mesure d'atteindre son ambition de devenir le premier gestionnaire d'actifs durables au monde, BNP Paribas Asset Management a récemment considérablement renforcé le personnel et les ressources de son centre de développement durable. Jane Ambachtsheer, experte en investissement responsable, a rejoint BNP Paribas Asset Management en tant que Responsable Globale Sustainability ; elle a depuis recruté des experts additionnels dont Mark Lewis (ancien Directeur de la recherche chez Carbon Tracker). Au total, BNP Paribas Asset Management a recruté 15 nouvelles personnes depuis mi-mai 2018 au sein du Sustainability Center pour un total de 25 experts ESG multidisciplinaires.

Jane Ambachtsheer et Mark Lewis sont tous deux membres de la TCFD. Ils participent ainsi à l'avancée des travaux collectifs et apportent notamment leur expérience d'investisseurs.

Les experts de BNP Paribas Asset Management conduisent des travaux de recherche sur les évolutions de marché, notamment en lien avec la transition énergétique et le changement climatique. En 2019, Mark Lewis, Responsable de la recherche, a ainsi publié une étude⁹ comparant, dans le domaine du transport, la filière pétrole et véhicules thermiques à la filière électricité renouvelable et véhicules électriques. Cette étude montre que le pétrole ne peut rester compétitif dans le secteur automobile qu'avec un prix du baril à long terme de 10-20 dollars. Il fournit ainsi une analyse argumentée du risque de transition auquel seront potentiellement confrontées les activités pétrolières et gazières.



JANE AMBACHTSHEER
Responsable Globale Sustainability,
BNP Paribas Asset Management

« Les recommandations de la TCFD ne se contentent pas de définir un cadre global clair pour les rapports sur la gestion des risques climatiques. Elles aident les institutions à adopter une approche intégrée face à ce défi de la lutte contre le réchauffement climatique. Cette perspective à 360 degrés – depuis la gouvernance des risques et opportunités liés au climat jusqu'à la façon dont ils sont reliés à la stratégie, aux mesures et aux objectifs de l'entreprise – a guidé notre approche en interne et reflète le raisonnement robuste que nous attendons de voir appliqué par les entreprises dans lesquelles nous investissons. »

La rémunération des managers clés de BNP Paribas est en partie indexée sur des données de performance RSE du Groupe, en lien avec les enjeux énergie et climat

Depuis 2012, BNP Paribas a mis en place un tableau de bord composé d'indicateurs RSE, afin de piloter sa stratégie dans ce domaine. Le suivi de ce tableau de bord est effectué sur une base annuelle par le Comité Exécutif et le Conseil d'administration du Groupe. Neuf de ces indicateurs sont intégrés

dans le calcul du plan de fidélisation à trois ans de 7 330 collaborateurs clés¹⁰ du Groupe, où ils pèsent pour 20 % dans les conditions de versement. Deux de ces critères sont directement liés aux enjeux énergie / climat :

- Montant des financements consacrés aux énergies renouvelables ;
- Bilan d'émission de gaz à effet de serre en teqCO₂/ETP (énergie consommée dans les bâtiments et déplacements professionnels).

II. STRATÉGIE : IMPACTS ACTUELS ET POTENTIELS DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT SUR LES ACTIVITÉS, LA STRATÉGIE ET LES PROJECTIONS FINANCIÈRES



Depuis plusieurs années, BNP Paribas a entrepris d'identifier, de manière toujours plus approfondie, l'ensemble des risques et opportunités liés au climat auquel le Groupe est confronté. La Banque cherche également à analyser, voire à quantifier lorsque des méthodes suffisamment robustes le permettent, l'impact de ces risques et opportunités sur sa stratégie et ses activités.

Cette analyse sert à faire évoluer la stratégie du Groupe ; des efforts sont également effectués pour comparer l'évolution prévue des activités de BNP Paribas avec des scénarios climatiques prospectifs afin de prendre en compte les impacts des risques et des opportunités liés au changement climatique sur la résilience du Groupe.

A. BNP PARIBAS A IDENTIFIÉ DIVERS RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT SUR LES COURT, MOYEN ET LONG TERMES

Le risque climatique est pleinement intégré au processus d'identification des risques du Groupe

L'identification et le suivi des risques principaux et émergents font partie intégrante de l'approche de la gestion des risques de BNP Paribas. Ces risques sont identifiés, analysés et gérés sur la base de différents travaux et analyses menés par la Direction des Risques, les pôles et les métiers et à travers plusieurs comités donnant lieu à des actions et décisions.

Un risque principal est défini comme un risque qui peut : (i) avoir, dans une branche d'activité ou une zone d'activité, un impact significatif sur les résultats financiers, la réputation ou la pérennité de l'entreprise ; (ii) survenir à brève échéance.

Comme explicité dans le Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2019, **les risques liés à l'évolution climatique font partie des principaux risques auxquels le Groupe est exposé**¹¹. Ce document précise ainsi que « le changement climatique représente un risque financier pour le Groupe. Les risques liés au changement climatique peuvent affecter le Groupe dans ses propres opérations, ou bien ses clients ou les entreprises dans lesquelles le Groupe investit. Ces risques concernent principalement les risques physiques liés aux conséquences du changement climatique et les risques "carbone" résultant de la transition vers une économie bas-carbone. »

Le Groupe considère également ses **facteurs de risque**. Il considère ainsi sept principales catégories de risques propres à l'activité du Groupe BNP Paribas. Dans la catégorie des « risques liés à l'évolution du Groupe dans son environnement », il considère notamment comme facteur de risque que « BNP Paribas pourrait voir son activité perturbée et connaître des pertes en raison des risques liés au changement climatique tels que des risques de transition, des risques physiques ou des risques de responsabilité. »

Catégorisation générique des risques liés au changement climatique

BNP Paribas est exposé aux risques liés au climat pour ses propres opérations et, surtout, à ceux liés aux clients et entreprises dans lesquelles le Groupe investit. Il existe deux principaux types de risques liés au changement climatique :

(i) **Les risques de transition** : les impacts de la transition sont liés au processus d'ajustement vers une économie à faible émission de gaz à effet de serre. Les émissions doivent finir par atteindre la neutralité carbone pour empêcher l'accentuation du changement climatique. Le processus de réduction des émissions est susceptible d'avoir un impact significatif sur tous les secteurs de l'économie en affectant la valeur de certains actifs financiers et la rentabilité de certaines entreprises.

(ii) **Les risques physiques** : ils incluent les coûts économiques et les pertes financières résultant de la gravité et de la fréquence accrues des phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique (canicules, glissements de terrain, inondations, incendies, tempêtes...) ainsi que des modifications progressives à long terme du climat (modifications des précipitations, variabilité météorologique extrême, acidification des océans, hausse du niveau des mers et des températures moyennes...).

De plus, des risques de responsabilité peuvent découler de ces deux catégories de risques. Ils correspondent aux dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique ou de n'avoir pas anticipé ses effets comme elle aurait pu et dû le faire. En cohérence avec les travaux internationaux et en particulier ceux du NGFS¹², BNP Paribas considère les risques associés à l'émergence de procédures judiciaires liées au changement climatique pour les entreprises et les investisseurs, par exemple les risques de responsabilité, comme un sous-ensemble des risques physiques et de transition.

Identification des risques de transition liés au climat

Les risques de transition peuvent recouvrir des risques de crédit, des risques de pertes de parts de marché, des risques sur son propre périmètre, des risques de réputation et des risques juridiques.

Le **risque de crédit** constitue une partie importante du profil de risque de BNP Paribas. Au travers de ses financements, le portefeuille de crédit du Groupe est exposé à des risques liés aux enjeux énergétiques, au prix du carbone, aux évolutions technologiques associées, etc. En fonction de leur secteur et de leur région, les clients de BNP Paribas sont exposés à des réglementations énergie et carbone différentes, notamment en Europe où un marché d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre (EU ETS) est en place depuis 2005. Des clients en Asie-Pacifique et dans certains états des États-Unis et du Canada sont aussi soumis à des mécanismes récents de type marché du carbone. De plus, de nouvelles réglementations régulant les industries les plus polluantes sont votées chaque année, en regard des engagements pris par les pays en termes de réduction du recours aux énergies fossiles et des émissions de carbone. L'hétérogénéité et la complexité de ces réglementations ont un impact sur la capacité d'anticipation et de gestion adéquate du risque financier qui en découle. Le risque principal auquel est exposé le Groupe en tant qu'institution financière est lié à la capacité de ses clients à maintenir leur rentabilité dans des environnements réglementaires plus contraignants, et donc leur capacité à rembourser leur dette. BNP Paribas est principalement exposé au travers de ses activités de crédit dans le secteur de l'énergie, ainsi que dans les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre. L'évaluation du risque financier est faite sur la base de ses portefeuilles de crédit auprès des entreprises présentes dans le secteur énergétique et dans les autres secteurs les plus intensifs en émissions de gaz à effet de serre. Une augmentation du prix de l'émission de CO₂ sur le marché (via une taxe ou via la participation contrainte à un marché de quotas) pourrait par exemple significativement affecter le portefeuille de crédit du Groupe, via une réduction de la marge pour ses clients les plus sensibles.

Des **risques de pertes de parts de marché** existent également. Sur les marchés de certains métiers du Groupe, la demande des clients peut s'infléchir significativement vers des produits et des services plus efficaces énergétiquement et moins émetteurs de gaz à effet de serre. On peut par exemple citer un risque de perte de parts de marché pour les filiales Real Estate, Arval et Leasing Solutions, entre autres. Les demandes des clients évoluent vers des bâtiments, des véhicules, des biens divers plus effi-

EXEMPLE DE CHIFFRAGE DE L'IMPACT D'UNE TAXE CARBONE SUR LES ÉMISSIONS DE GES DU GROUPE

L'impact financier d'une taxe carbone uniforme qui s'appliquerait aux émissions du Groupe sur son périmètre opérationnel (émissions directes et émissions indirectes liées aux achats d'énergie et aux trajets professionnels) peut être calculé à titre d'exemple. Considérons les hypothèses suivantes :

- si une taxe carbone de 10 €/tCO₂e devait être payée par le Groupe dans l'ensemble du monde ;
- si les émissions de GES du Groupe restaient à leur niveau de 2019 (alors qu'elles baissent en fait continuellement), soit 461 kteqCO₂ ;

alors le Groupe devrait payer des taxes carbone pour un montant de 4,6 millions d'euros pour une année.

Un tel calcul n'a pas de valeur prédictive (il est très difficile à l'heure actuelle de prévoir si une taxe carbone sera appliquée partout dans le monde, et à quel niveau ; et les émissions du Groupe baissent régulièrement) mais il peut être utilisé pour évaluer l'éventuel ordre de grandeur d'une telle mesure.

caces énergétiquement, moins émetteurs de GES. Si les métiers du Groupe n'adaptent pas leur offre en conséquence, ils risquent de perdre des parts de marché face à de potentiels concurrents mieux en phase avec les enjeux de transition écologique. Ces risques représentent également des opportunités pour les métiers du Groupe, qui s'appuient sur les enjeux liés au climat pour développer de nouveaux produits et services¹³.

Les risques suivants ont été identifiés sur le périmètre opérationnel du Groupe :

- un prix du carbone pour les émissions directes du Groupe ;
- une augmentation du périmètre obligatoire de reporting carbone ;
- le coût de rénovation des bâtiments qui pourrait devenir obligatoire dans certaines régions où opère le Groupe afin d'en améliorer l'efficacité énergétique.

Un **risque de réputation** existe également, par exemple en cas de non-respect de réglementations liées au climat ou si les parties prenantes considèrent que le Groupe n'est pas en ligne avec ce qu'elles attendent en termes de gestion du risque climatique.

Le risque de réputation est en effet le risque d'atteinte à la confiance que portent à l'entreprise ses clients, ses contreparties, ses fournisseurs, ses collaborateurs, ses actionnaires, ses superviseurs ou tout autre tiers dont la confiance, à quelque titre que ce soit, est une condition nécessaire à la poursuite normale de l'activité. Les risques de réputation ont des impacts différents sur le Groupe en fonction de leur nature et de leur sévérité.

Des **risques juridiques**, issus de plaintes, peuvent affecter directement les revenus du Groupe s'il est amené à s'acquitter d'amendes ou de réparations pour dommages et intérêts.

Identification des risques physiques liés au climat

Il est opportun de mener au mieux l'évaluation des risques physiques, évidemment complexe, au croisement de certains secteurs, géographies et impacts climatiques.

Concernant le **risque de crédit**, certains secteurs sensibles aux phénomènes climatiques sont plus à risque que d'autres. Le secteur de la production électrique, par exemple, dépend souvent des ressources en eau. Le changement climatique peut avoir un impact sur la quantité d'eau disponible (susceptible d'avoir un impact négatif sur la production hydroélectrique) et sur la température de l'eau (ce qui est susceptible d'avoir un impact négatif sur la production électronucléaire), ce qui peut réduire les revenus de certains clients du Groupe.

Sont également identifiées les conséquences du dérèglement du climat qui peuvent menacer la capacité des infrastructures et des chaînes opérationnelles du Groupe (**risques opérationnels**). Les événements extrêmes, les vagues de chaleur, le stress hydrique, les crues, peuvent par exemple fragiliser la résilience de certains bâtiments du Groupe dont les centres de traitement informatiques, qui sont des équipements critiques pour la continuité des services aux clients.

Identification des opportunités à court, moyen et long termes liées à la transition énergétique et à la contrainte carbone

De façon générale, BNP Paribas a pour ambition d'être en mesure de proposer à tous ses clients, dans tous ses métiers et dans tous les pays où la Banque est présente, des produits ou des services pour les aider dans leur transition énergétique. Ainsi, selon Jean-Laurent Bonnafé, « **la transition énergétique est aujourd'hui l'autre nom du développement économique**¹⁴ ».

Cette ambition crée de facto de très nombreuses opportunités, pour chaque typologie de clients :

- le financement de la transition des clients **corporate** : énergies renouvelables, efficacité énergétique, décarbonation des chaînes de valeur, développement de produits et services bas-carbone, compensation carbone, etc.
- les demandes des **investisseurs institutionnels et des particuliers** désireux de flécher leurs investissements au service de l'économie bas-carbone et des secteurs en transition ;
- l'accompagnement des clients **particuliers** dans les technologies et modes de consommation les plus performants : énergies renouvelables, mobilité décarbonée, efficacité énergétique des logements, etc.

UN CHANTIER TRANSVERSE DÉDIÉ AUX OPPORTUNITÉS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Conscient de l'importance de saisir les opportunités liées au changement climatique dans tous ses métiers, le Groupe a organisé tout au long de l'année 2019 un chantier dédié à l'accompagnement de ses clients entreprises dans la transition énergétique. Un groupe de 80 personnes, issues de tous les métiers du Groupe et de toutes ses géographies, pour une grande part en relation directe avec les grands clients de BNP Paribas, a été créé dans l'objectif de partager les bonnes pratiques et les opportunités au sein du Groupe et de saisir au mieux l'ensemble des opportunités liées à la transition énergétique.

Six groupes de travail ont été créés pour approfondir des enjeux spécifiques comme le financement des actifs d'énergie renouvelable de petite taille, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies du secteur énergétique. Ils ont débouché sur un certain nombre de livrables, qui ont été présentés à un groupe de managers clés du Groupe, dont le Directeur de l'Engagement d'Entreprise et la Directrice de la RSE.

Le Groupe a aussi identifié les opportunités d'économies d'énergie sur son **périmètre opérationnel**, où la consommation d'énergie dans les bâtiments représente plus de 70 % des émissions directes totales et un coût important qu'il est possible de réduire significativement.

B. CES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT ONT DES IMPACTS SUR LES ACTIVITÉS DU GROUPE, SA STRATÉGIE ET SES PROJECTIONS FINANCIÈRES

Prise en compte des risques et opportunités liés au climat dans la stratégie

La stratégie de BNP Paribas intègre les risques et opportunités liés au climat au sein de la stratégie RSE, renforcée par « la Raison d'être » du Groupe

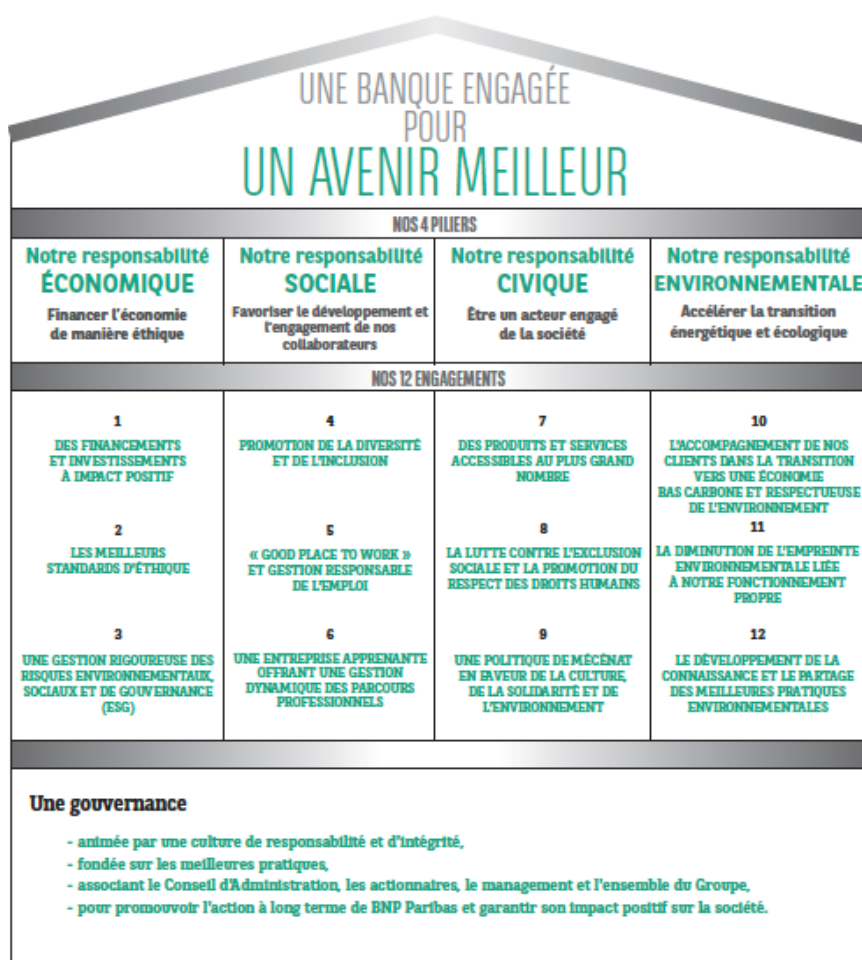
BNP Paribas intègre pleinement les enjeux énergie et climat dans sa stratégie, et notamment dans la gestion de son portefeuille de crédit et dans son approche commerciale avec ses clients. Cet engagement a été pleinement intégré à la Raison d'être du Groupe et est décliné dans le Manifeste de l'Engagement et la politique RSE du Groupe.

En phase avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, dont ceux portant sur les enjeux énergétiques et climatiques, la po-

litique RSE du Groupe est structurée autour de quatre piliers et de douze engagements qui reflètent ses enjeux de RSE, ainsi que les réalisations concrètes de la Banque (voir la figure ci-après). Cette stratégie, qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, a pour objectif de participer à la construction d'un monde plus durable, tout en assurant la stabilité et la performance du Groupe. L'ensemble des métiers, réseaux, filiales et pays déploient cette politique tout en intégrant leurs spécificités. Cette stratégie comprend la réponse du Groupe à la façon dont les risques et opportunités liés au climat peuvent avoir un impact sur son modèle économique.

L'un des quatre piliers concerne la responsabilité environnementale ; l'objectif est d'accélérer la transition énergétique et écologique de BNP Paribas et de ses clients. En matière de responsabilité environnementale, BNP Paribas a choisi depuis 2011 de contribuer en priorité à la lutte contre le changement climatique, compte tenu de sa position dans le financement de l'économie mondiale et notamment du secteur énergétique.

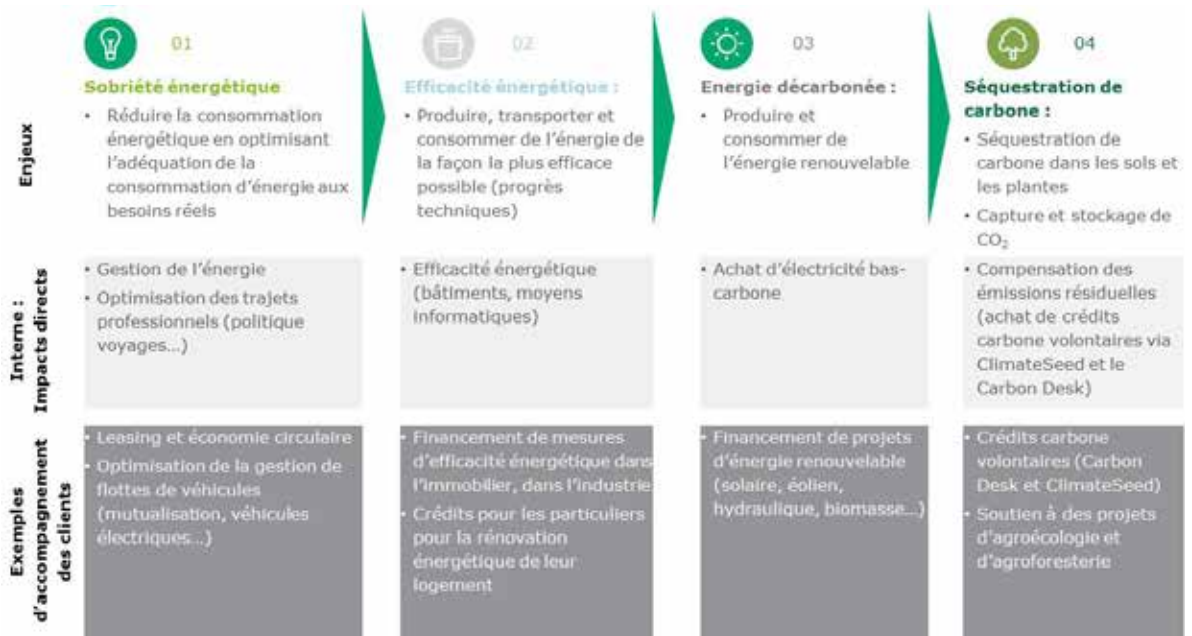
BNP Paribas s'appuie sur un cadre stratégique global pour l'ensemble de ses actions dans le domaine du climat, tant pour réduire ses impacts directs que pour agir avec ses clients



Stratégie RSE de BNP Paribas

L'Accord de Paris rappelle que, pour limiter l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2°C, il est nécessaire que le monde dans son ensemble soit neutre en carbone dès la 2^e moitié du siècle (i.e. que les émissions de gaz à effet de serre soient drastiquement réduites et que les émissions résiduelles soient inférieures ou égales à la séquestration anthropique de carbone, soit via des pratiques agricoles ou forestières captant davantage de carbone, soit via la capture et le stockage de CO₂). En France et dans l'Union européenne, l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour atteindre cette neutralité carbone, au niveau global comme pour les impacts directs de BNP Paribas ou bien dans ses actions vis-à-vis de ses clients, il est nécessaire de s'appuyer sur quatre piliers : sobriété énergétique, efficacité énergétique, énergie décarbonée et compensation des émissions résiduelles de gaz à effet de serre.

BNP Paribas a mis en place des actions, propose des produits et des services afin d'agir sur ces quatre piliers, en interne comme avec ses clients, comme on peut le voir sur la figure ci-contre.



Les quatre piliers de la transition, nécessaires à l'atteinte de la neutralité carbone

POSITIONS PUBLIQUES ET PARTENARIATS SUR LES ENJEUX ÉNERGIE ET CLIMAT

BNP Paribas est convaincu qu'il est plus efficace de traiter les enjeux climatiques, complexes et globaux, de façon collective. Dans cette optique, le Groupe est membre de plusieurs coalitions œuvrant à la lutte contre le changement climatique, parmi lesquels on peut citer :

- la **Breakthrough Energy Coalition**, qui soutient l'innovation en faveur du développement des énergies propres ; lancée lors de la COP21 par Bill Gates, cette coalition rassemble des initiatives de recherches innovantes financées par des aides publiques avec des investisseurs ;
- la Charte pour l'engagement et la contribution des femmes en faveur de la lutte contre le changement climatique du **Women's Forum**, à laquelle BNP Paribas a contribué, a d'ores et déjà été signée par près de 400 entreprises, leaders d'opinion et autres organisations.

BNP Paribas est également membre de plusieurs groupes de réflexion sur les sujets de RSE, dont plusieurs portent une attention spéciale aux enjeux climatiques :

- l'**Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI)**, dont la Directrice de la RSE de BNP Paribas est membre du Conseil d'administration.
- le **World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)**.
- l'**association Entreprises pour l'Environnement (EpE)**, dont Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas, est devenu en 2019 président de pour une durée de trois ans. Dans ce rôle, il a contribué à mettre en avant et à promouvoir, lors de prises de position publiques, les actions et rapports d'EpE. En 2019, ces actions ont surtout porté sur la publication de l'étude « ZEN 2050 – Imaginer et construire une France neutre en carbone »¹⁵, qui émet notamment 14 recommandations d'actions à engager au plus tôt pour que l'objectif de neutralité carbone en 2050 reste possible.
- l'**Hydrogen Council** réunit des entreprises mondiales majeures des secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie. Ces entreprises partagent la même vision à long terme : l'hydrogène peut favoriser la transition énergétique et écologique. Convaincu du rôle clé de l'hydrogène produit à partir d'énergies décarbonées, BNP Paribas a officiellement rejoint cet organisme début 2020 et y est représenté par un membre du Comité Exécutif.

Enfin, BNP Paribas participe activement :

- aux travaux de la Commission européenne sur la finance durable, notamment via le **Technical Expert Group (TEG) on Sustainable Finance**, dans lequel BNP Paribas est représenté par Helena Viñes Fiestas, Global Head of Stewardship and Policy chez BNP Paribas Asset Management depuis 2018.
- à la **Commission Climat** mise en place par la Fédération Bancaire Française (FBF) avec pour objectif de soutenir et d'accélérer les stratégies Climat des banques françaises (Patrick Bader, ex-Responsable RSE de la banque de financement et d'investissement et Directeur de cette Commission y est délégué par le Groupe).

En outre, dans le cadre de la **Climate Action 100+ Initiative**, BNP Paribas Asset Management mène depuis 2017 le dialogue avec des entreprises en Europe, Asie et aux États-Unis figurant parmi les 100 plus émettrices de gaz à effet de serre afin qu'elles s'engagent publiquement à prendre des mesures importantes sur le changement climatique et à mettre en œuvre des stratégies pour ne générer aucune valeur nette d'émissions d'ici 2050 au plus tard. BNP Paribas Asset Management a notamment travaillé avec Church of England Asset Management et AP7, à l'élaboration des « Attentes des investisseurs sur le lobbying climatique des entreprises », publiées en 2019 et prônant la mise en œuvre de façon transparente de politiques de lobbying en ligne avec l'Accord de Paris.

Impact des risques liés au climat sur les activités : des engagements forts en faveur de la décarbonation de l'économie

Comme exposé précédemment, BNP Paribas a pour ambition d'aligner ses activités sur l'objectif climatique de l'Accord de Paris. Pour faire évoluer tendanciellement son portefeuille de crédits et d'investissements pour compte de tiers, BNP Paribas et ses filiales de gestion d'actifs engagent un dialogue intensif avec leurs clients et les entreprises dans lesquelles ils investissent, afin de décarboner progressivement l'économie.

Financements

BNP Paribas a pris des engagements forts en faveur de la décarbonation du secteur énergétique, clé dans la lutte contre le dérèglement du climat

Pour le charbon thermique, le Groupe s'est fixé un objectif de sortie, en ligne avec les trajectoires du scénario SDS (*Sustainable Development Scenario*) de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), compatible avec l'objectif climatique de l'Accord de Paris : en 2019, puis en 2020, le Groupe a durci sa position sur le charbon en annonçant sa volonté de réduire à zéro son exposition au charbon thermique à horizon 2030 dans les pays de l'OCDE, et à horizon 2040 dans le reste du monde. Le Groupe avait déjà pris la décision en 2017 d'exclure tout financement de projet dans le domaine du charbon thermique. Pour mettre en œuvre son engagement de sortie progressive du charbon, BNP Paribas intensifiera son dialogue avec les entreprises clientes produisant une partie de leur électricité à partir de charbon pour analyser dans quelle mesure leur trajectoire d'évolution est compatible avec les objectifs de sortie du Groupe par zone géographique. Il n'acceptera plus aucun nouveau client dont la part de chiffre d'affaires liée au charbon est supérieure à 25 % et sera notamment amené à cesser ses relations avec les producteurs qui développeraient de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon.

Cet engagement a notamment amené BNP Paribas à exclure 124 entreprises dans le secteur des mines de charbon et de la production d'électricité à partir de charbon. En 2019, le Groupe a ainsi pris la décision d'arrêter de financer les producteurs d'électricité en Pologne, dans la mesure où leur mix électrique est très dépendant du charbon et où la Banque a constaté après deux ans d'engagement qu'ils n'envisageaient pas d'infléchir leur stratégie. Le Groupe a alors mis fin à ses relations avec près de dix entreprises polonaises impliquées dans le charbon. À partir de 2020, la mise en œuvre de cette politique conduira rapidement à une **réduction de moitié environ du nombre d'entreprises clientes**

de BNP Paribas recourant au charbon pour une part de leur production en électricité.

Par ailleurs, le Groupe a également adopté fin 2017 une politique mondiale de financement relative à l'exploration, la production et le transport des hydrocarbures non conventionnels :

- le Groupe a cessé ses relations avec les acteurs dont l'activité principale est l'exploration, la distribution, le marketing ou le négoce de gaz et de pétrole de schiste et/ou de pétrole issu des sables bitumineux ;
- le Groupe a également cessé le financement de projets majoritairement dédiés au transport et à l'exploration de gaz et de pétrole de schiste ou de pétrole issu des sables bitumineux.

Le Groupe s'est également engagé à ne pas financer de projet d'exploration ou de production de gaz et de pétrole en Arctique.

Ces engagements se sont appliqués aux clients existants du Groupe et ont donc eu pour effet, dans certains cas, de ne plus pouvoir accompagner certains d'entre eux. Ainsi, après l'entrée en vigueur de cette politique sectorielle, le Groupe a arrêté de financer un certain nombre d'entreprises énergétiques aux États-Unis. Cela a occasionné pour BNP Paribas des pertes de revenus de l'ordre de 100 millions d'euros. En sus, les critères liés aux émissions de gaz à effet de serre ont été renforcés dans les politiques sectorielles et dans les politiques de crédit spécifiques. Globalement, en 2019, 418 entreprises sont placées sur liste d'exclusion et de surveillance au titre des politiques sectorielles énergétiques du Groupe.

Gestion d'actifs

BNP Paribas Asset Management pilote ses investissements en s'appuyant sur des indicateurs liés au charbon, aux émissions de GES et aux risques physiques

BNP Paribas Asset Management s'est engagé à aligner ses portefeuilles avec les objectifs de l'Accord de Paris. Dans cette optique, BNP Paribas Asset Management a annoncé en 2019 la mise en place d'une nouvelle politique charbon plus restrictive, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Elle s'applique à tous les fonds ouverts gérés activement par BNP Paribas Asset Management et deviendra la norme pour les mandats dédiés. À partir de 2020, BNP Paribas Asset Management exclut les entreprises qui tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique et/ou qui représentent 1 % ou plus de la production mondiale totale. Les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone est supérieure à la moyenne mondiale de 491 gCO₂e/kWh en 2017 seront également exclus, BNP Paribas Asset Management

suyvant par la suite la trajectoire conforme aux objectifs de l'Accord de Paris pour le secteur telle que déterminée par l'AIE dans son scénario SDS (*Sustainable Development Scenario*). Ce scénario exige que l'intensité en carbone des producteurs électriques tombe à 327 gCO₂e/kWh d'ici 2025 et BNP Paribas Asset Management exigera donc que les entreprises réduisent leur intensité en carbone entre 2020 et 2025 à un taux compatible avec cela, excluant celles qui ne le font pas.

Pour un petit nombre d'entreprises très proches du seuil, BNP Paribas Asset Management a mené une analyse et a engagé des échanges pour inciter ces entreprises à améliorer leurs objectifs de décarbonation ; ces entreprises feront l'objet d'un suivi annuel.

Les directives d'intégration ESG de BNP Paribas Asset Management (introduites en 2019) incluent en outre l'objectif que l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement soit inférieure à celle de l'indice de référence relatif (si applicable).

BNP Paribas Asset Management utilise ses droits de vote pour infléchir la transition énergétique des entreprises

En ligne avec sa stratégie sur le changement climatique, BNP Paribas Asset Management a également adapté sa politique de vote et se réserve le droit de s'abstenir sur l'approbation des comptes, le quitus ou les réélections d'administrateurs d'une société qui ne communiquerait pas de manière suffisante sur ses émissions de CO₂ et sa stratégie climat. En 2019, BNP Paribas Asset Management s'est opposé à 61 résolutions dans 16 assemblées générales (contre 16 abstentions dans 12 assemblées générales en 2018), surtout pour des raisons liées au climat.

En 2019, le changement climatique a été un thème majeur de la politique de vote et d'engagement de BNP Paribas Asset Management. On peut noter également que dans le cadre de son devoir fiduciaire, BNP Paribas Asset Management est dépositaire à long terme des actifs de ses clients. BNP Paribas Asset Management considère la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris comme un impératif. L'alternative affectera négativement les marchés de capitaux, la valeur des portefeuilles et la vie des bénéficiaires finaux, en particulier à long terme. En 2019, la priorité a été mise sur l'engagement avec les sociétés détenues en portefeuille par BNP Paribas Asset Management à propos de la transition vers la production d'électricité bas-carbone, la mise en œuvre de sa politique renforcée sur le charbon et la mise en conformité des pratiques de lobbying climatique des entreprises.

On peut noter également que BNP Paribas Asset Management utilise les droits de vote dont elle dispose dans de nombreuses entreprises pour contribuer à l'adoption de résolutions en faveur de la transition énergétique.

BNP Paribas Cardif applique un filtre de transition bas-carbone aux actions et obligations d'entreprise détenues en direct

BNP Paribas Cardif a introduit une **notation carbone** qui classe les entreprises selon leurs émissions de carbone en valeur absolue (telles que reportées dans le CDP¹⁶), avec quatre notes possibles, de A (émissions inférieures à 100 ktCO₂e) à D (émissions supérieures à 10 MtCO₂e). La stratégie de transition énergétique des entreprises des catégories C et D sont alors notées (de 0 à 100), selon trois axes : pertinence des politiques de transition énergétique, cohérence du déploiement de ces politiques, efficacité des résultats obtenus. Les entreprises (ou émetteurs) dont la notation « transition énergétique » est inférieure à 30 sont alors exclus de l'univers d'investissement.

EXEMPLES D'USAGE DES DROITS DE VOTE

BNP Paribas Asset Management a participé à plusieurs reprises au dépôt de résolutions lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires d'Exxon au cours des dernières années : (i) en 2016 et 2017, soutien d'une résolution demandant à Exxon de réaliser un rapport sur les répercussions du changement climatique sur l'entreprise. Cette résolution a été repoussée en 2016 mais votée en 2017. (ii) en 2019 et 2020, co-proposition d'une proposition d'actionnaire avec d'autres investisseurs pour qu'Exxon publie des objectifs d'émission de GES à court, moyen et long terme, alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Si le cas d'Exxon met en lumière certaines difficultés, les échanges avec de nombreuses autres entreprises sont fructueux. Ainsi, après un dialogue avec Repsol pendant plusieurs années, au plus haut niveau de la société, cette autre entreprise pétrolière et gazière a annoncé en 2019 un ambitieux plan de réduction d'émissions visant à atteindre un objectif de zéro émissions nettes de GES en 2050.

RECONNAISSANCE PAR LES ONG DE L'ACTION DE BNP PARIBAS POUR DÉCARBONER LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

En 2020, l'ONG ShareAction a positionné BNP Paribas en première position de son classement « Banking on a Low-Carbon Future »¹⁷. Dans ce rapport, ShareAction évalue les 20 plus grandes banques européennes sur leur gestion des risques et opportunités associés au changement climatique. BNP Paribas est positionnée en première position parmi les trois seules banques de la catégorie « Leaders » ; sa note générale s'établit à 63,2 % contre une moyenne des banques à 39,9 %. BNP Paribas se démarque en particulier dans les domaines du dialogue et de la collaboration avec les parties prenantes sur les sujets climatiques, ainsi que de l'intégration des sujets climatiques dans sa gouvernance et sa stratégie. C'est la deuxième fois consécutive que BNP Paribas ressort du classement Banking on Climate Change de ShareAction (après la première édition du rapport en 2017) comme la 1^{ère} banque européenne en matière de gestion des risques et opportunités liés au climat.

Le rapport « Banking on climate change »¹⁸, publié par un consortium d'ONG¹⁹, note que « BNP Paribas a certaines des meilleures politiques sur le pétrole et le gaz non conventionnels. » Ce rapport classe ainsi BNP Paribas au premier rang pour ses politiques sur le pétrole et le gaz en Arctique, pour celles sur le pétrole et le gaz produit grâce à la fracturation hydraulique, pour celles sur le Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et au quatrième rang pour celle sur la production électrique à partir de charbon.

Concernant la gestion d'actifs, plusieurs ONG considèrent que BNP Paribas Asset Management figure parmi les gestionnaires d'actifs les plus engagés pour la prise en compte des risques liés au climat :

- ShareAction, dans son rapport « Point of no return » de mars 2020²⁰, place BNP Paribas Asset Management sur la seconde marche du podium pour sa stratégie d'investissement responsable. Ce rapport a analysé et classé 75 gestionnaires dans 17 pays, selon leur approche d'investissement relatif à quatre thèmes, dont le changement climatique. BNP Paribas Asset Management est identifié comme l'un des cinq gestionnaires d'actifs ayant obtenu la note la plus élevée sur l'ensemble du classement.
- Majority Action a publié le rapport « Climate in the boardroom: How asset manager voting shaped corporate climate action in 2019 »²¹, qui passe en revue les actions des 25 plus grands gestionnaires d'actifs présents en Europe pour faire prendre leurs responsabilités aux grandes entreprises énergétiques cotées américaines dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Ce rapport montre notamment que BNP Paribas Asset Management met en cohérence ses engagements sur la lutte contre le changement climatique et sa politique de vote. La filiale du Groupe fait en effet partie des gestionnaires d'actifs qui ont soutenu plus de 95 % des propositions d'actionnaires analysées dans cette étude, votant pour l'amélioration des informations sur les émissions de GES et les plans de réduction des émissions, pour la transparence concernant les activités de lobbying des entreprises et pour les réformes de la gouvernance afin d'améliorer la responsabilité envers les actionnaires à long terme sur les questions de lutte contre le réchauffement climatique.



SONIA HIERZIG
Joint Head Financial Sector
- Research & Standards, ShareAction

« Pour la deuxième fois consécutive, BNP Paribas est arrivé en tête de l'étude de ShareAction "Banking on a Low-Carbon Future" et est clairement un leader du secteur bancaire en ce qui concerne son approche du changement climatique. Alors que BNP Paribas est bien noté par rapport à ses pairs sur tous les sujets que nous avons analysés, la banque se démarque notamment par sa politique plus avancée sur le pétrole et le gaz non conventionnels, son approche du financement de l'adaptation et la manière dont elle travaille à l'engagement de ses parties prenantes. Cependant, le voyage n'est pas encore achevé et de nouveaux progrès sont encore nécessaires, par exemple en termes de suppression progressive du soutien à tous les types de combustibles fossiles. Nous sommes impatients de continuer à travailler avec BNP Paribas et d'aider la banque à s'aligner pleinement sur les objectifs de l'Accord de Paris. »

Impact des opportunités liées au climat sur les activités et sur les projections financières

Dans le cadre de sa stratégie commerciale, le Groupe saisit les opportunités liées aux enjeux énergétiques et à la contrainte carbone, ce qui a un impact positif sur ses revenus. La transition énergétique de l'économie est porteuse de nombreuses opportunités au travers de nouveaux acteurs, modèles, collaborations, qui se tournent vers les institutions financières pour accompagner leur développement. BNP Paribas est attentif à identifier et saisir ces champs d'activité, pour l'ensemble de ces clients : entreprises, investisseurs et particuliers.

BNP Paribas saisit les opportunités liées au climat avec ses clients entreprises

Concernant les **clients entreprises**, l'année 2019 a été marquée par les réalisations suivantes en termes d'opportunités liées au climat :

- Les financements consacrés aux **énergies renouvelables** ont atteint un montant de 15,9 milliards d'euros. Les équipes ont par exemple accompagné le consortium Éolien Maritime France en tant que conseil financier et underwriter pour le premier projet d'éolien offshore français, qui comptera 80 turbines, soit une capacité de production d'électricité de 480 MW, équivalent à la couverture de 20 % des besoins de la Loire-Atlantique, pour un investissement total de 2 milliards d'euros. BNP Paribas se classe 2^e pour le financement de projets d'énergies renouvelables dans la zone EMEA et 4^e au niveau mondial (classement Dealogic à fin 2019).
- BNP Paribas a structuré et placé 9,8 milliards d'euros d'**obligations vertes** à fin 2019. Cela inclut notamment la participation à la première obligation verte souveraine d'Amérique latine, réalisée au Chili, pour un montant de 1,3 milliard d'euros,

qui servira entre autres à financer des projets liés aux énergies renouvelables et à la protection de l'environnement ; et à l'obligation verte inaugurale d'Apple pour un montant de 2 milliards d'euros, qui seront utilisés pour réduire l'empreinte carbone globale d'Apple et développer l'utilisation de matériaux plus durables dans ses produits et procédés.

- BNP Paribas est également très actif sur le marché, récent et en pleine expansion, des **Sustainability Linked Loans (SLL)**, qui sont de plus en plus souvent liés aux enjeux de transition énergétique et de lutte contre le dérèglement climatique. Avec un SLL, les taux d'intérêt payés par l'entreprise emprunteuse dépendent de l'atteinte d'objectifs liés au développement durable, et notamment à l'environnement et au climat : les taux sont réduits si l'entreprise atteint ses objectifs et augmentent si ce n'est pas le cas. À fin 2019, le montant des SLL pour BNP Paribas était de 6,2 milliards d'euros, dont près du tiers exclusivement sur des indicateurs environnementaux, soit un peu plus de 2 milliards d'euros. À titre d'exemple :
 - o une ligne de crédit verte de 2 milliards d'euros a été syndiquée pour le groupe chimique belge Solvay. Le coût de ce crédit est associé à un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'un million de tonnes d'ici 2025 ;
 - o un autre SLL de 750 millions d'euros a été syndiqué pour l'entreprise forestière UPM ; la marge en est liée à deux indicateurs de performance clés : (i) atteindre un impact positif net sur la biodiversité dans les forêts d'UPM en Finlande ; (ii) atteindre une réduction de 65 % des émissions de CO₂ provenant des carburants et de l'électricité achetée d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2015, conformément à l'engagement d'UPM d'être en ligne avec un scénario climatique à 1,5°C.



TAPIO KORPEINEN
Directeur administratif et financier,
UPM

« Faire le lien entre les performances de développement durable d'UPM et notre financement démontre l'importance de pratiques commerciales responsables pour notre création de valeur à long terme. La gestion durable des forêts joue un rôle important dans l'atténuation du changement climatique, car elle garantit la séquestration à long terme du CO₂ et améliore l'adaptation au réchauffement climatique. »

- D'après le classement Dealogic, BNP Paribas a été 2^e mondial pour les *green loans* en 2019.
- Comme exposé plus loin dans le paragraphe dédié à la « Création d'équipes dédiées », BNP Paribas a créé en 2018 le *social business ClimateSeed*, **une plateforme de compensation carbone volontaire** qui met en relation des organisations désireuses de compenser tout ou partie de leurs émissions résiduelles de gaz à effet de serre avec des porteurs de projets de séquestration de carbone. En plus de BNP Paribas, ClimateSeed travaille déjà avec l'Union internationale des chemins de fer (UIC), Mediaperformances, Julhiet Sterwen, Willis Re, Utopies, etc. Un partenariat avec Paris Aéroport a également été conclu : des bornes ont été installées dans les aéroports d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle pour permettre aux voyageurs qui le souhaitent de compenser leurs émissions carbone en apportant une contribution financière à des projets écologiques et solidaires.
- En 2019, **BNP Paribas Real Estate**, dont 100 % de l'activité en immobilier d'entreprise bénéficie d'une certification environnementale (au travers des deux plus hauts niveaux de certification de labellisation), est arrivé à la 4^e place du top 10 des promoteurs immobiliers bas-carbone français, avec cinq projets en cours d'obtention ou ayant déjà obtenu le label BBCA (Bâtiment Bas Carbone Construction), qui atteste de l'exemplarité de l'empreinte carbone d'un bâtiment.
- Pour **Arval**, filiale spécialisée dans la gestion de flottes de véhicules, l'année 2019 a été celle du déploiement commercial de son offre en faveur de la transition énergétique et écologique. Fin 2019, l'exposition de crédit sur les véhicules hybrides et électriques était d'environ 1,3 milliard d'euros chez Arval, en hausse de plus de 60 % par rapport à fin 2018. En Belgique notamment, Arval s'est associé avec le fournisseur d'énergie Engie pour fonder Numobi, une offre intégrée de **leasing de voitures électriques**.
- **BNP Paribas Leasing Solutions** a également développé une offre spécifique pour la mobilité durable de financement de **stations de recharge pour véhicules électriques**. En proposant ce service aux entreprises, la filiale entend faciliter l'adoption du véhicule bas carbone en intensifiant le maillage des stations de recharge, et accélérer

la transition énergétique.

• **La Blended Finance au service de la transition énergétique** : les milieux ruraux des pays émergents sont particulièrement touchés par le changement climatique, la déforestation et la perte de biodiversité. BNP Paribas travaille à l'élaboration de systèmes de financement innovants pour faciliter la mise en place de projets luttant contre ces problématiques complexes impliquant des acteurs très variés. Pour gérer au mieux les risques associés, le financement mixte (ou *Blended Finance*) est l'une des approches les plus prometteuses, en faisant appel à la finance publique aux côtés de la finance privée. Dans ce cadre, BNP Paribas a mis en place un accord clé avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) dans l'objectif d'orienter 10 milliards de dollars vers des projets soutenant une croissance durable dans les pays émergents d'ici 2025 ; un premier projet de plantation d'hévéas durables a ainsi vu le jour en Indonésie.

• Pour BNP Paribas, la transition énergétique passe également par le **soutien au développement de technologies innovantes**. Pour ce faire, le Groupe s'est engagé fin 2015 à investir 100 millions d'euros d'ici 2020 dans les jeunes entreprises innovantes du secteur de la transition énergétique et écologique et de les accompagner ainsi dans leur croissance. À fin 2019, le Groupe a investi dans trois fonds d'investissement et dans dix 10 start-up spécialisées dans la transition énergétique et écologique (parmi lesquelles Sierra Energy, qui permet de transformer tout type de déchets en énergie sans combustion, et EkWateur, société française fournisseur d'énergie verte et renouvelable, électricité et biométhane, pour les particuliers et les collectivités). Le Groupe soutient aussi les jeunes entreprises de la transition énergétique et écologique dans leur développement via des introductions en Bourse. En 2019, Portzamparc BNP Paribas, filiale spécialisée, a ainsi accompagné plusieurs entreprises du secteur dans leur ouverture de capital, dont Hoffmann Green Cement Technologies, fondée en 2014, qui produit des ciments fortement décarbonés, et BoostHeat, spécialisée dans les solutions de chauffage efficaces et durables.

BNP Paribas saisit les opportunités liées au climat avec ses clients investisseurs

Envers les **clients investisseurs**, différentes réalisations ont jalonné l'année 2019 :

- Le Groupe a lancé **10 indices Climat** qui ont levé plus de 750 millions d'euros en 2019 et les fonds verts de **BNP Paribas Asset Management** investis notamment dans les énergies alternatives et l'efficacité énergétique représentaient 11,6 milliards d'euros d'actifs sous gestion le 31 décembre 2019.
- **BNP Paribas Cardif, la filiale assurance de BNP Paribas**, a plus que doublé ses investissements verts dans le cadre des fonds généraux de ses pays domestiques (France, Italie et Luxembourg).

LA SENSIBILISATION DES CLIENTS AU TRAVERS D'INTERVENTIONS DE HAUT NIVEAU

BNP Paribas organise de plus en plus fréquemment des réunions ciblées avec ses clients sur le thème de la transition énergétique et écologique. En 2019, des événements de ce type ont été organisés dans 11 pays, rassemblant 380 clients (entreprises et investisseurs) autour d'intervenants du Groupe, de représentants de ses clients ou d'autres personnalités.

Le Groupe a également rassemblé plus de 500 clients à Singapour, lors de la 4^e édition de son Sustainable Finance Forum (SFF) en Asie. BNP Paribas Fortis, quant à lui, a invité 80 clients à participer à un séminaire à Oslo, une ville pionnière en matière de décarbonation. L'objectif de ce voyage était d'inciter les clients à accélérer la transition énergétique et écologique de leur propre entreprise en leur montrant de nouvelles technologies, la capture du carbone ou le déploiement massif de véhicules électriques.

BNP Paribas saisit les opportunités liées au climat avec ses clients particuliers

L'accompagnement des particuliers en faveur de la transition écologique a également été encore renforcé :

- En 2019, la Banque De Détail en France (BDDF) a lancé les prêts Auto Écologiques, des crédits à la consommation pour l'achat de voitures éligibles à la prime à la conversion 2019. En 2019, 1 057 prêts Auto Écologiques ont été accordés pour un montant total de 27 millions d'euros.
- BDDF a aussi lancé ÉnergiBio, crédit à la consommation à taux réduit, destiné au financement des travaux de rénovation énergétique.
- En Belgique, BNP Paribas Fortis propose des prêts hypothécaires verts pour faciliter les travaux permettant de réduire la consommation énergétique des logements, en cas de nouvelle construction comme en cas de rénovation. Fin 2019, le montant de ces prêts hypothécaires verts s'élevait à 3,6 milliards d'euros.
- Aux États-Unis, Bank of the West propose une offre à taux réduit pour certains crédits immobiliers afin de promouvoir des travaux de rénovation énergétique.

BNP Paribas saisit les opportunités liées au climat sur son périmètre opérationnel

Enfin, le Groupe saisit également des **opportunités d'économies d'énergie sur son périmètre opérationnel** : la consommation d'énergie dans les bâtiments du Groupe représente plus de 70 % des émissions opérationnelles totales. Les mesures d'efficacité énergétique ont un potentiel important de réduction des émissions et des coûts d'énergie, permettant ainsi d'augmenter la résilience du Groupe à une montée des prix de l'énergie et d'éviter de dégrader la valeur des actifs immobiliers.

Impacts des risques et opportunités liés au climat sur l'organisation et la formation

La prise en compte des risques et opportunités liés au climat a un impact sur l'organisation du Groupe. Il faut à la fois organiser des équipes spécialisées, former l'ensemble des collaborateurs, voire faire en sorte que les futurs collaborateurs disposent également d'un socle de connaissances suffisant sur ces enjeux.

Création d'équipes dédiées

Depuis une dizaine d'années, BNP Paribas a créé plusieurs équipes dédiées, dans différents pays et dans différents métiers, pour saisir certaines opportunités liées à la transition énergétique et au changement climatique, chargées d'apporter l'expertise, d'encadrer et de coordonner l'ensemble des actions relatives à la lutte contre le changement climatique. Cela inclut notamment les équipes suivantes :

- Depuis 2009, en Belgique, le **Sustainable Business Competence Center (SBCC) de BNP Paribas Fortis** propose expertise et appui aux entreprises pour concevoir et financer des infrastructures de production d'énergie renouvelable ou améliorer l'efficacité énergétique de leurs installations. Son objectif est d'accompagner les entreprises vers un modèle économique durable répondant notamment aux défis climatiques. En 2019, le SBCC a suivi 160 demandes de crédit pour un montant total de 848 millions d'euros de financements durables.

- En 2019, **BDDF a créé pour la région Ile de France le Green Desk Ile de France Entreprises** ; ce pôle de compétences tourné vers les métiers de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et leur chaîne de valeur, a pour objectif de mettre à disposition de nos clients toutes les compétences nécessaires, tous les types d'acteurs des énergies renouvelables, de financer leurs besoins, et de devenir une référence dans le domaine.

- Au-delà des efforts de réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il est nécessaire de parvenir globalement à la neutralité carbone pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris¹⁹. Cela implique de compenser les émissions de carbone résiduelles (notamment via la séquestration de carbone dans les sols et dans les plantes). Dans cette optique, inspiré par sa démarche de neutralité carbone sur son périmètre opérationnel (émissions directes, émissions indirectes liées aux achats d'énergie et aux trajets professionnels), **BNP Paribas a créé fin 2018 ClimateSeed, une plateforme de compensation carbone volontaire** qui met en relation des organisations désireuses de compenser tout ou partie de leurs émissions résiduelles de gaz à effet de serre avec des porteurs de projets de séquestration de carbone. Un an après son lancement, 31 porteurs de projets de promotion et de vente de crédits carbone, représentant 5,5 millions de tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone, sont présents sur la plateforme. ClimateSeed est un social business reconnu comme tel par le Professeur Yunus, a été labellisé par la Fondation Solar Impulse de Bertrand Piccard et fait partie des six standards reconnus par l'IFC, institution financière membre du groupe Banque Mondiale, pour



la compensation carbone de son programme de green buildings. ClimateSeed a également obtenu plusieurs récompenses : 1^{er} prix dans la catégorie « Banque sociale, durable et responsable », lors des Customers Insight and Growth Banking Innovation Awards 2019 et le prix RB Innovation 2019.

Formation du personnel

Même s'il est indispensable d'avoir des personnes spécialisées dans les enjeux climatiques chargées de coordonner les efforts, il est nécessaire que les travaux en lien avec les risques et les opportunités soient pris en compte par l'ensemble des collaborateurs dans leurs activités quotidiennes. La sensibilisation et la formation des collaborateurs, à titre personnel et dans leur métier, sont capitales pour une bonne intégration des risques et des opportunités liés au climat au sein de tous les métiers du Groupe. C'est pourquoi BNP Paribas multiplie depuis quelques années les sessions de formation et de sensibilisation sur les enjeux climatiques, adaptées à différents publics, pour l'ensemble de ses collaborateurs :

- Avec le CISL (Cambridge Institute for Sustainability Leadership) de l'université de Cambridge en Angleterre, le Groupe a lancé un programme de formation « Sustainability leaders », intégrant un axe fort dédié aux enjeux climatiques, décliné sous plusieurs formes. 160 collaborateurs, répartis en quatre groupes, ont déjà suivi cette formation, dont des gestionnaires de grands comptes du Groupe.

- Trois webinaires animés par Dimitri Zenghelis,

spécialiste du changement climatique (ancien responsable Politique climatique à la London School of Economics, conseiller du UK Committee on Climate Change) ont été suivis par 1 200 collaborateurs de CIB (Corporate and Institutional Banking) dans le monde.

- La Fresque du Climat, un jeu de prise de conscience des enjeux climatiques sous forme d'ateliers d'intelligence collective, a commencé à être déployée au sein de diverses entités du Groupe. L'objectif de ce jeu est de donner une vision systémique des enjeux autour du climat et de leurs conséquences. Certaines entités, BNP Paribas Fortis notamment, ont également décidé d'utiliser ce jeu comme outil de discussion sur ces enjeux avec leurs clients, tandis que d'autres le déploient en interne afin de sensibiliser les collaborateurs.

Enfin, tout au long de l'année 2019, BNP Paribas a accentué ses actions de formation aux dispositifs de gestion des risques ESG à destination des métiers de financement et des fonctions de contrôle (RISK, Conformité). En complément des modules d'e-learning sur les politiques sectorielles disponibles en huit langues, douze sessions interactives (intégrant des rappels méthodologiques et des cas pratiques) ont été organisées afin de renforcer la compréhension et la maîtrise des outils existants. 657 personnes issues des équipes de commerciaux et de RISK (notamment des Senior Credit Officers) ont ainsi été formées lors de sessions animées ou co-animées par la Direction de la RSE. Depuis 2012, ce sont plus de 46 600 collaborateurs qui ont suivi les e-learning sur les politiques RSE de financement et d'investissement.

Recrutement de nouveaux collaborateurs déjà formés sur ces sujets

Pour s'assurer que les enjeux climatiques soient traités avec l'attention et la compétence nécessaires, BNP Paribas vise de plus en plus à recruter de nouveaux collaborateurs disposant d'un socle de compétence suffisant dans ces domaines. Dans cette optique, le Groupe a engagé avec une dizaine de grandes écoles et universités un dialogue constructif pour développer la formation aux enjeux climatiques et du développement dès la formation initiale des étudiants (voir encadré ci-contre).

LE MANIFESTE ÉTUDIANT POUR UN RÉVEIL ÉCOLOGIQUE ET LES ÉCHANGES ENTRE BNP PARIBAS ET LES GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS SUR L'ENJEU DE LA FORMATION AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU CLIMAT

Pour BNP Paribas, il est primordial que ses futurs collaborateurs, actuellement en formation, reçoivent au cours de leur parcours universitaire une sensibilisation aux enjeux du développement durable et du changement climatique. Le Groupe a été interpellé, notamment lors du dîner annuel d'EpE du 18 mars 2019, par les membres du Manifeste étudiant pour un réveil écologique qui demandaient aux dirigeants des entreprises d'EpE présentes lors de ce dîner de « faire savoir qu'ils ont besoin d'étudiants qui soient formés, dès leur tronc commun et avant leur choix de spécialité, aux enjeux écologiques. »

Suite à cette interpellation, Jean-Laurent Bonnafé a envoyé un courrier aux dirigeants de dix grandes écoles et universités françaises chez qui BNP Paribas recrute de nombreux collaborateurs. Il y écrivait notamment que « Lorsque, chez BNP Paribas, nous décidons de devenir un accélérateur de la transition énergétique, ceci nous demande une action de fond : recruter des ingénieurs capables de comprendre les vrais enjeux environnementaux, former les équipes depuis les commerciaux jusqu'aux spécialistes des risques en passant par les ressources humaines [...]. C'est pourquoi je soutiens avec force cette demande que les étudiants soient formés, dès leur tronc commun et avant leur choix de spécialité, aux enjeux écologiques. [...] Ce changement doit s'accélérer immédiatement, faute de quoi nos organisations ne seront jamais prêtes à temps pour gagner la bataille du climat. » L'envoi de ces lettres a permis d'engager avec plusieurs de ces universités et grandes écoles des discussions fructueuses sur la formation de leurs étudiants aux enjeux du climat.

Synthèse des impacts des principaux risques et opportunités liés au climat pour BNP Paribas

Les principaux risques et opportunités liés au climat pour BNP Paribas sont récapitulés dans les deux tableaux ci-dessous. Une indication de l'horizon

temporel auquel chaque risque ou opportunité est susceptible de se matérialiser pleinement est mentionnée : court terme (CT), dans l'année, à moyen terme (MT), entre deux et cinq ans, ou long terme (LT), après cinq ans. L'importance potentielle de chaque risque et opportunité est également estimée (estimée entre '+', modérée, et '++++', très significative).

Familles de risques	Périmètre	Facteur de risque	Horizon temporel	Importance potentielle de l'impact (pour le Groupe)
Risques de transition	Sur le périmètre opérationnel de BNP Paribas	Hausse du prix du carbone (taxe ou quotas) venant s'appliquer aux émissions de GES de BNP Paribas sur son périmètre opérationnel	MT	+
		Durcissement de la réglementation sur le reporting climat, qui requerrait des outils et des processus de reporting plus consommateurs de temps et de ressources	CT	+
		Durcissement des normes environnementales (e.g. sur l'efficacité énergétique des bâtiments, sur la flotte de véhicules, etc.) susceptibles de requérir des investissements pour répondre aux nouvelles normes	MT	+
	Risques pour les clients	Risque de crédit : Hausse du prix du carbone (taxe ou quotas) venant s'appliquer aux émissions de GES des clients, notamment les plus émetteurs	MT	+++
	Risques pour BNP Paribas	Risques de perte de parts de marché pour le Groupe, et notamment pour ses filiales Arval et Leasing Solutions si celles-ci ne s'adaptent pas suffisamment à la demande de leurs clients pour des produits et services plus environnementaux (véhicules électriques, leasing de matériels bas-carbone, etc.)	MT	++
		Risque de réputation : Risque de dégradation de l'image de marque de BNP Paribas si les parties prenantes externes ont l'impression que le Groupe n'est pas assez actif dans la lutte contre le changement climatique	CT	++ / +++
Risques physiques	Risques pour les clients	Évolution météorologique, notamment sur le cycle de l'eau, venant perturber les processus de production de certains des clients, et donc leurs revenus (e.g. baisse du débit des rivières ayant un impact négatif sur la production des centrales hydroélectriques, augmentation de la température de l'eau ayant un impact négatif sur la production des centrales nucléaires)	MT	+ / ++

Quelques-uns des principaux risques liés au climat pour BNP Paribas

Périmètre	Facteur d'opportunités	Horizon temporel	Importance potentielle de l'impact (pour le Groupe)
Sur le périmètre opérationnel	Rénovation énergétique des bâtiments (bureaux, agences, etc.) qui permettrait de réduire la consommation énergétique et donc les factures associées	CT	+
Via les clients	Revenus en lien avec le soutien aux entreprises contribuant directement aux ODD (Objectifs de Développement Durable)	CT	++++
	Nouveaux business : green bonds, sustainable bonds, blended finance, green loans, Sustainability Linked Loans, etc.	CT	+++
	Développement d'offres bas-carbone : promotion immobilière bas-carbone chez BNP Paribas Real Estate, indices Climat et fonds verts de BNP Paribas Asset Management, investissements verts dans le cadre des fonds généraux de BNP Paribas Cardif, etc.	CT	+ / ++
	Proposition par Arval d'un nombre accru de véhicules électriques pour satisfaire la demande croissante dans ce domaine	MT	+
	Offres de crédit (crédits logement et crédits à la consommation) pour aider les ménages à financer la rénovation énergétique de leur logement (e.g. prêts hypothécaires verts proposés par Fortis ; crédits à la consommation spécifiques proposés par Domofinance, coentreprise de BNP Paribas Personal Finance et EDF spécialisée dans la rénovation énergétique des logements)	CT	++
	Développement de l'offre de BNP Paribas Leasing Solutions en matière de leasing de produits plus efficaces énergétiquement et/ou moins émetteurs de GES	MT	++
	Revenus générés par le financement des énergies renouvelables	CT	+++
	Revenus générés par la mise à disposition de crédits carbone (Carbon Desk chez Global Markets, ClimateSeed)	CT	+
	Financement de start-up spécialisées dans la transition énergétique	CT	+

Quelques-unes des principales opportunités liées au climat pour BNP Paribas

C. RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE À DIFFÉRENTS SCÉNARIOS CLIMATIQUES

BNP Paribas utilise des scénarios climatiques

L'analyse de la résilience de la stratégie du Groupe et la mesure de l'alignement du portefeuille avec les objectifs de l'Accord de Paris requièrent de s'appuyer sur des scénarios climatiques pertinents. L'utilisation de scénarios climatiques est donc très importante pour BNP Paribas. Ils peuvent être utilisés pour évaluer les impacts du changement climatique sur les activités de ses clients et sur les siennes, identifier les opportunités liées au climat et évaluer dans quelle mesure ses actions actuelles sont compatibles avec l'objectif de l'Accord de Paris.

D'un point de vue pratique, l'analyse de scénarios comprend plusieurs étapes :

1. Évaluer les risques et opportunités liés au climat les plus matériels pour BNP Paribas ;
2. Identifier et définir une gamme de scénarios, dont au moins un scénario compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris, pertinents pour BNP Paribas (en termes de granularité, de couverture géographique et sectorielle, etc.) ;
3. Évaluer les impacts potentiels des situations décrites dans ces scénarios sur les activités de BNP Paribas ;
4. Identifier les réponses potentielles (c'est-à-dire les façons dont le Groupe peut aligner ses activités sur une trajectoire compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris).

La sélection de scénarios pertinents pour BNP Paribas, dans la deuxième étape décrite ci-dessus, est complexe. Un scénario doit être intrinsèquement pertinent (fondé sur une méthodologie et des données à jour, publié par une organisation de confiance, transparent, etc.), relativement facile à appliquer aux activités de BNP Paribas (périmètre géographique, périmètre sectoriel, granularité suffisante, etc.) et s'appuyer sur des hypothèses sur lesquelles les experts du Groupe sont d'accord (en termes de croissance du produit intérieur brut, de progrès technologique, etc.).

BNP Paribas a analysé les scénarios climatiques développés par de nombreuses organisations externes et en a sélectionné quelques-uns. Le Groupe s'appuie donc largement sur les scénarios de l'AIE et du GIEC²² et, pour la France, sur l'analyse ZEN2050 d'EpE, qui a modélisé une trajectoire possible pour que la France soit neutre en carbone en 2050.

Depuis plusieurs années, BNP Paribas publie chaque année dans son document de référence une comparaison du mix énergétique que le Groupe finance avec le mix énergétique dans le scénario de l'AIE compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris. Ce scénario ne prend en compte que les émissions liées à l'énergie mais est l'un des plus reconnus et utilisés au monde. Ainsi, **pour les années 2018 et 2019, BNP Paribas a suivi l'évolution de son portefeuille de financement du mix électrique et du mix d'énergie primaire par rapport à l'évolution des mêmes mix dans le scénario SDS (Sustainable Development Scenario) de l'AIE** ; il s'agit du scénario de l'AIE le plus ambitieux d'un point de vue climatique, et compatible avec un réchauffement global inférieur à 2°C. Ainsi, pour les années passées comme dans une vision prospective, BNP Paribas compare l'évolution de son portefeuille de financement du mix électrique à l'évolution des mêmes mix dans le scénario SDS, et tout spécialement la part de charbon dans le mix électrique²³.

Le Groupe évalue la résilience de ses portefeuilles aux risques de transition et aux risques physiques

Évaluation de la résilience des portefeuilles de crédit aux risques de transition et aux risques physiques

BNP Paribas a mené en 2019 deux études pour évaluer la résilience de ses portefeuilles de crédit aux risques de transition et aux risques physiques :

- Une analyse interne a été menée par les équipes des Études industrielles sectorielles (EIS), au sein de la Direction des Risques du Groupe, sur les risques à cinq ans liés aux **enjeux énergie et climat, aux risques physiques et de transition**. Ce rapport s'inscrit dans la démarche habituelle d'analyse de risques systémiques du Groupe et notamment dans le cadre des analyses sectorielles réalisées par les EIS sur l'impact des différents facteurs de risques sur les secteurs économiques. Le rapport avait pour objet d'identifier et d'évaluer les principaux risques et opportunités liés à la transition énergétique et au changement climatique pour BNP Paribas. Il analysait notamment l'impact du changement climatique sur le risque souverain et la sensibilité plus ou moins importante des différents secteurs économiques aux risques et opportunités liés à la transition énergétique. Large et détaillée, cette étude a conclu à la robustesse du modèle économique de BNP Paribas face à ces enjeux, au regard :
 - o de son activité, des catégorisations sectorielles et géographiques de ses portefeuilles ;
 - o des mesures prises pour atténuer ces risques.

• Pour la première fois en 2019, BNP Paribas a réalisé, avec l'appui de spécialistes externes, pour un échantillon de clients de son portefeuille, une **évaluation des risques physiques** qui recouvrent les conséquences du changement climatique (événements climatiques extrêmes) sur les actifs des clients du Groupe. Ils se matérialisent en risques financiers pour les entreprises au travers d'impacts directs sur leurs actifs mais aussi d'impacts indirects via leurs chaînes d'approvisionnement et leurs marchés. Pour chaque contrepartie analysée, le score final d'exposition aux risques physiques est donc basé sur trois facteurs de risque : les risques opérationnels, les risques liés à la chaîne d'approvisionnement (en amont) et les risques de perte de parts de marché (en aval).

Cette étude pilote a été réalisée sur les neuf secteurs industriels les plus exposés aux risques physiques, en prenant pour chacun des neuf secteurs les dix principaux clients en termes d'exposition de crédit. Sur une échelle de 1 à 100, le résultat du

score est de 42, soit en-dessous de la moyenne et donc un profil de risque peu élevé. L'analyse (synthétisée dans le tableau ci-après) fait apparaître sans surprise des disparités entre les neuf secteurs étudiés. Les industries des semi-conducteurs, des équipements technologiques et numériques, et de la pharmacie sont parmi les plus exposées : les deux premières en raison de la dépendance de leurs chaînes de valeur à des composants produits dans des pays (notamment en Asie) soumis à une exposition importante aux risques physiques. La troisième doit faire face à la dépendance de ses chaînes opérationnelles à la disponibilité satisfaisante en eau et en énergie, que le dérèglement climatique pourrait venir à dégrader localement – parfois significativement. Des disparités apparaissent aussi entre les régions du monde, avec une plus grande vulnérabilité observée en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Amérique du Nord. Enfin, le degré d'exposition aux risques physiques varie selon le type de risque opérationnel étudié. L'analyse montre que l'échantillon est plus particulièrement exposé au stress hydrique et thermique et aux inondations locales.

BNP Risk Sectoral division	Operations Risk Score	Heat Stress	Water Stress	Floods	Sea Level Rise	Hurricanes & Typhoons	Market Risk Score	Supply Chain Risk Score	Total Score
Utilities	41	51	52	26	9	13	29	67	46.4
Technology Hardware & Equipment	41	39	52	25	10	22	63	60	51.8
Transportation	40	39	46	26	17	18	38	57	44.8
Semiconductors	39	39	52	24	9	18	72	66	52.5
Pharma Biotch & Life Science	37	41	45	24	9	20	62	60	47.8
Materials	36	46	45	23	8	11	55	49	43.1
Automobiles & Components	35	33	37	26	8	28	59	23	37.6
Capital Goods	33	40	44	22	6	15	59	37	38.7
Food & Staples Retailing	25	29	37	20	8	11	26	17	20.7
Total	36	40	44	24	9	18	51	45	41.5

Scores pondérés de risques physiques par secteur économique

Évaluation de la résilience aux risques physiques pour la gestion d'actifs

Cas de BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management travaille avec une entreprise de recherche spécialisée qui lui fournira un score de risque physique qui sera intégré et utilisé pour améliorer l'analyse qualitative d'investissement de BNP Paribas Asset Management.

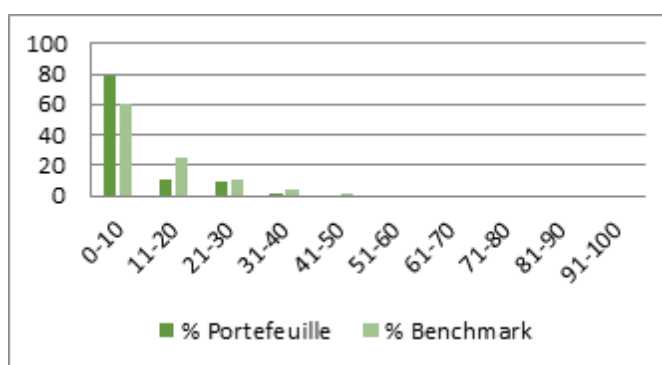
Les scores de risque physique comprennent trois éléments clés : risque opérationnel, risque lié à la chaîne d'approvisionnement, risque de marché. Les scores sont normalisés afin que le risque climatique des entreprises puisse être comparé à travers différents portefeuilles. Le risque de marché est évalué selon deux mesures : l'endroit où la société génère ses ventes et la façon dont son industrie a historiquement réagi à la variabilité climatique.

En termes d'accès aux données, la couverture de l'évaluation des risques physiques est la suivante :

- des scores de risque opérationnel (basés sur la cartographie au niveau de l'installation) sont fournis pour 2 000 entités de l'indice MSCI ACWI (qui comprend à la fois les indices MSCI World et MSCI EM), couvrant plus de 90 % de l'indice MSCI ACWI en poids ;
- des scores pour le risque de chaîne d'approvisionnement et le risque de marché sont disponibles pour 12 800 sociétés, couvrant 100 % des composants des indices suivants : MSCI World, MSCI EM, S&P Global Large-Mid et Barclays EUR Corporates.

Cas de BNP Paribas Cardif

BNP Paribas Cardif a confié à un cabinet externe spécialisé l'analyse de l'exposition aux risques physiques de ses actifs d'entreprise détenus en direct. Cette analyse a été réalisée au regard de sept aléas climatiques pouvant impacter les activités des entreprises présentes au sein des portefeuilles : incendies, vagues de froid, canicules, stress hydrique, inondations côtières, inondations et ouragans. L'évolution de ces aléas climatiques a été analysée à long terme, d'après un scénario de changement climatique élevé²⁴. Cette analyse permet de cartographier géographiquement les différents aléas auxquels sont confrontés les actifs physiques et permet ainsi de mesurer un score de risque physique pour les entreprises. Ce score va de 1 (risque minimum) à 100 (risque maximum). Les résultats sont synthétisés dans la figure suivante.

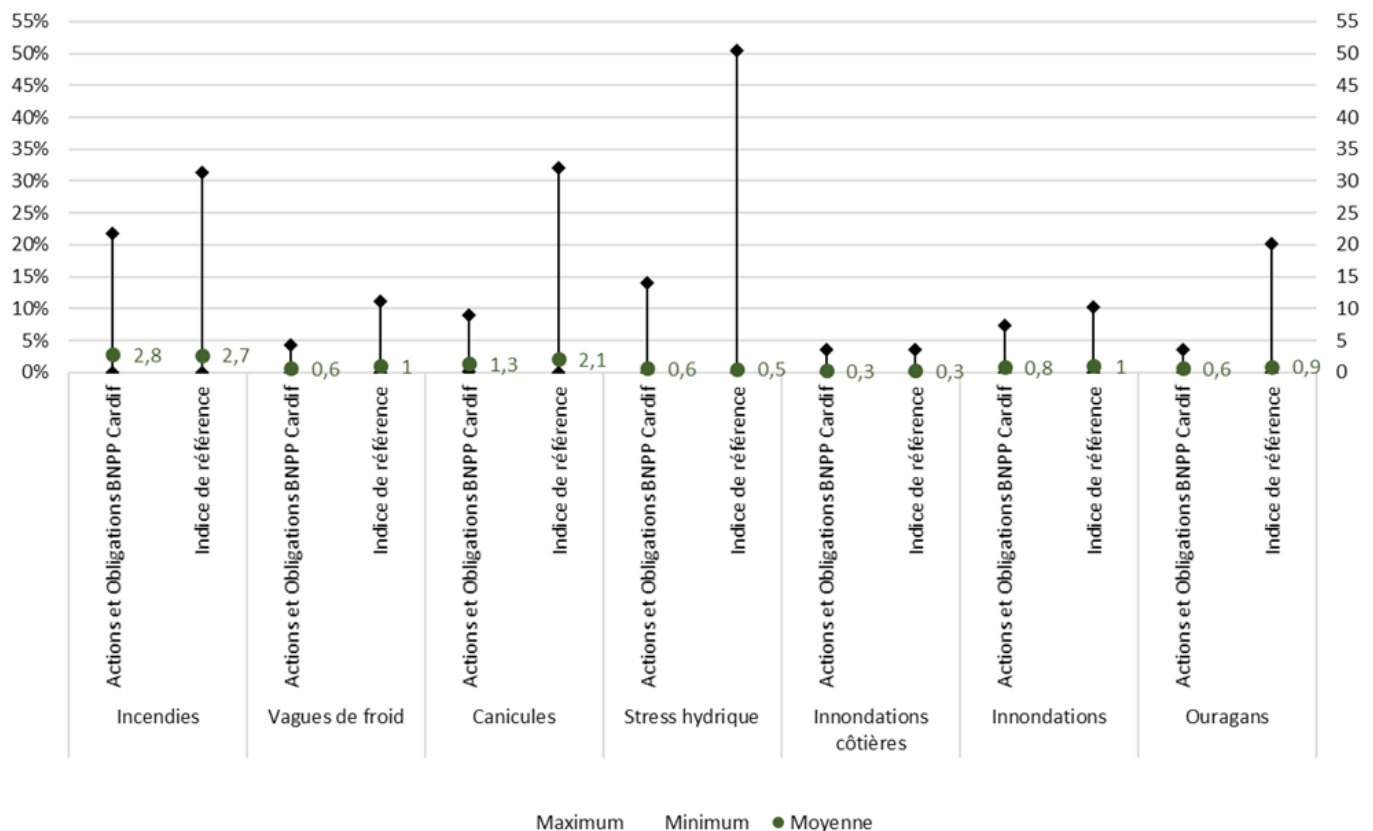


Distribution par décile des scores de risque physique des actifs d'entreprises détenues par BNP Paribas Cardif (en % de valeur de marché)

L'analyse de risque physique montre que 79 % des entreprises du portefeuille ont un score de risque parmi le décile le plus faible. L'exposition du portefeuille aux risques physiques est également plus faible que l'indice de référence.

L'analyse permet d'identifier les entreprises à mettre sous surveillance. Leurs stratégies climat seront particulièrement observées lors des prochaines campagnes d'évaluation de la performance extra-financière de ces sociétés.

Par ailleurs, cette analyse permet également d'identifier les aléas climatiques qui présentent le plus de risque pour les portefeuilles de BNP Paribas Cardif.



Score ajusté par indicateur de risque (scénario élevé, horizon 2050)

Le graphique ci-dessus présente le score moyen des entreprises du portefeuille d'actions et d'obligations détenues en direct par BNP Paribas Cardif pour chacun des indicateurs de risque, ainsi que leurs scores maximum et minimum. Les scores sont ajustés en fonction de la vulnérabilité relative des entreprises. Les résultats visibles sur le graphique ci-dessus montrent que le portefeuille d'actifs d'entreprises détenus en direct par la société est plus exposé aux incendies, à la canicule et au stress hydrique qu'aux quatre autres aléas climatiques, même si cette exposition demeure très limitée.

BNP Paribas participe aux développements méthodologiques collectifs relatifs aux risques climatiques

BNP Paribas participe aux exercices pilotes sur la résistance aux risques climatiques organisés par les banques centrales

Dans différents pays, les régulateurs et les banques centrales mettent en place des exercices pilotes pour chercher à évaluer la résilience des banques aux risques liés au changement climatique :

- La Banque d'Angleterre a développé un Scénario Exploratoire Biennal 2021 (BES), d'abord pour tester la vulnérabilité des bilans actuels au changement climatique, puis pour demander aux entreprises comment elles pourraient adapter leurs modèles d'affaires selon ce scénario ;
- En France, l'ACPR²⁵ a annoncé la mise en place d'un exercice pilote sans aucune exigence de

fonds propres pour les grandes banques françaises et les assurances à partir de 2020, sur la base de deux ou trois scénarios sur le changement climatique.

BNP Paribas participe à ces deux initiatives, afin d'en tirer les enseignements les plus complets possible. Ces exercices mettent notamment en lumière la non-disponibilité des données nécessaires à une approche bottom-up, évaluant les vulnérabilités propres aux clients du Groupe et intégrant leurs fonctions de réponse et de remédiation de façon prospective. Cette phase pilote devrait par conséquent se concentrer sur des données agrégées par secteur/sous-secteur dans un premier temps.

BNP Paribas participe au développement de méthodes de gestion de l'exposition des portefeuilles de crédit et d'investissement aux risques climatiques, en partenariat avec des organisations externes

Plusieurs outils et méthodologies destinés à évaluer au mieux l'exposition de son portefeuille de crédits et d'investissements aux risques climatiques (risques de transition et risques physiques) sont en cours d'évaluation au sein du Groupe.

- BNP Paribas s'est engagé auprès de la **Science Based Target initiative** (SBTi). Cette coalition regroupe le Carbon Disclosure Project (CDP), le Global Compact des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le WWF afin d'accompagner les entreprises souhaitant se fixer des

objectifs environnementaux en ligne avec ceux de l'Accord de Paris. La SBTi n'ayant pas encore déterminé de méthodologie pour fixer de tels objectifs pour les entreprises du secteur financier, BNP Paribas participe aux groupes de travail de la SBTi pour développer une telle méthodologie ;

- Le Groupe a signé le **Katowice Commitment** en 2018, et le **Collective Commitment to Climate**

Action signé, en septembre 2019, par 33 banques signataires des Principes pour une Banque Responsable (PRB) sous l'égide de l'UNEP FI (United Nations Environment Programme Finance Initiative). Le Groupe s'est ainsi engagé à développer des outils permettant d'aligner son portefeuille de crédits avec les objectifs de l'Accord de Paris. Dans ce cadre, BNP Paribas a testé en 2019 la méthodologie développée par le think tank 2 Degrees Investing Initiative²⁶.



ERIC USHER,
Head of UNEP Finance Initiative

« Pour les institutions financières, le leadership en matière de climat commence par la compréhension des risques et opportunités liés au climat dans une optique prospective, fondée sur des scénarios. Il s'agit d'une étape fondamentale pour évaluer la résilience et, in fine, aligner les portefeuilles avec des trajectoires bas-carbone, compatibles avec les objectifs climatiques. En tant que signataire des Principes pour la Banque Responsable, BNP Paribas s'est non seulement engagé à aligner ses activités avec des objectifs climatiques globaux, mais, au-delà de cela, en rejoignant l'ambitieux **Collective Commitment to Climate Action**, s'est engagé pour faire cela à publier des objectifs s'appuyant sur des scénarios dans les deux prochaines années. »

Sur son périmètre opérationnel également, le Groupe réduit ses impacts et améliore sa résilience au changement climatique

BNP Paribas est neutre en carbone sur son périmètre opérationnel

En parallèle de ce travail sur la résilience de ses portefeuilles de crédit et d'investissement, le Groupe réduit sa dépendance aux énergies fossiles et sa robustesse opérationnelle dans ses infrastructures et ses activités quotidiennes.

Sur son périmètre opérationnel (émissions directes et émissions indirectes liées aux achats d'énergie et aux trajets professionnels), BNP Paribas a mis en place une série d'actions pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, minimiser les risques de transition et optimiser les opportunités liées au climat :

- **Le Groupe réduit ses consommations d'énergie** et a dépassé dès 2019 son objectif de réduction de 25 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2012 et 2020. En 2019, le Groupe a émis 461 kteqCO₂ au total. Ces émissions sont dues à 74 % à la consommation d'énergie des bâtiments, y compris les technologies de l'information (IT), et à 26 % aux déplacements professionnels. Trois leviers sont activés pour les réduire : l'efficacité énergétique des bâtiments, celle des équipements informatiques et l'optimisation des déplacements professionnels.

- Parallèlement, **le Groupe recourt progressivement à une électricité bas-carbone**, dans tous les pays où cela est possible. La part d'électricité renouvelable a représenté 35 % des achats totaux d'électricité du Groupe en 2019. Elle provient soit d'achat de certificats d'électricité renouvelable, soit de consommation directe d'énergie renouvelable produite par les bâtiments du Groupe. Plus généralement, la part d'électricité bas-carbone dans son ensemble était de 72 % en 2019. Ces actions permettent de réduire l'impact environnemental du Groupe ainsi que sa dépendance aux énergies fossiles.

- En complément de ces actions, **BNP Paribas compense chaque année les émissions de gaz à effet de serre résiduelles** émises l'année précédente pour l'ensemble du Groupe. Après prise en compte des achats additionnels d'électricité bas-carbone, les émissions de 2018 (compensées en 2019) s'élevaient à 390 215 teqCO₂. En 2019, la compensation de ces émissions a été effectuée via trois projets :

- o un programme de préservation et de restauration de 200 000 hectares de forêt au Kenya piloté par l'ONG Wildlife Works, qui finance aussi l'accès aux soins, à l'eau et à l'éducation des populations locales ;
- o un projet de mise en place de forages d'eau potable au Malawi, qui permet de réduire l'abatage d'arbres jusqu'ici utilisés pour fournir du bois destiné à stériliser l'eau ; mené par l'ONG United Purpose Malawi WASH, ce projet lutte ainsi contre la déforestation et améliore radica-

lement la vie des populations ;
o une initiative de restauration et de conservation de tourbières tropicales couvrant plus de 150 000 hectares de forêt marécageuse située dans le Kalimantan central (Indonésie) ; outre la protection de plus de 40 espèces en danger (faune et flore), ce projet soutient les populations autochtones dans la lutte contre les feux de forêt dévastateurs qui interviennent en saison sèche.

Grâce à l'ensemble de ces actions, permettant de réduire ses consommations d'énergie, de décarboner l'énergie consommée et de compenser ses émissions résiduelles, **BNP Paribas est, depuis 2017, neutre en carbone sur son périmètre opérationnel** (couvrant ses émissions directes, ses émissions indirectes liées à l'achat d'énergie, ainsi que ses émissions indirectes liées aux trajets professionnels).

La stratégie de BNP Paribas présente donc une résilience adaptée aux enjeux énergétiques et climatiques auxquels le Groupe fait face

Comme développé dans les précédents paragraphes, le Groupe a étudié ses risques physiques et de transition, en s'appuyant pour cela sur des scénarios reconnus notamment pour évaluer les risques afférents à différentes trajectoires. En regard de ces risques, BNP Paribas prend les mesures adaptées pour juguler ces risques. Sur cette base, il n'a donc pas été identifié d'éléments jetant de doutes significatifs sur la résilience du modèle et de la stratégie du Groupe face aux enjeux énergétiques et climatiques.

En s'engageant à aligner son portefeuille de crédit sur les objectifs de l'Accord de Paris, le Groupe minimise les risques de transition susceptibles d'avoir des impacts significatifs sur les entreprises financées.

Ces démarches sont bien sûr menées dans une dynamique d'amélioration continue afin d'approfondir et mettre à jour ces analyses.

UNE LARGE RECONNAISSANCE EXTERNE DE L'ACTION DE BNP PARIBAS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les engagements et les actions de BNP Paribas en faveur de la lutte contre le changement climatique sont reconnus par divers acteurs externes.

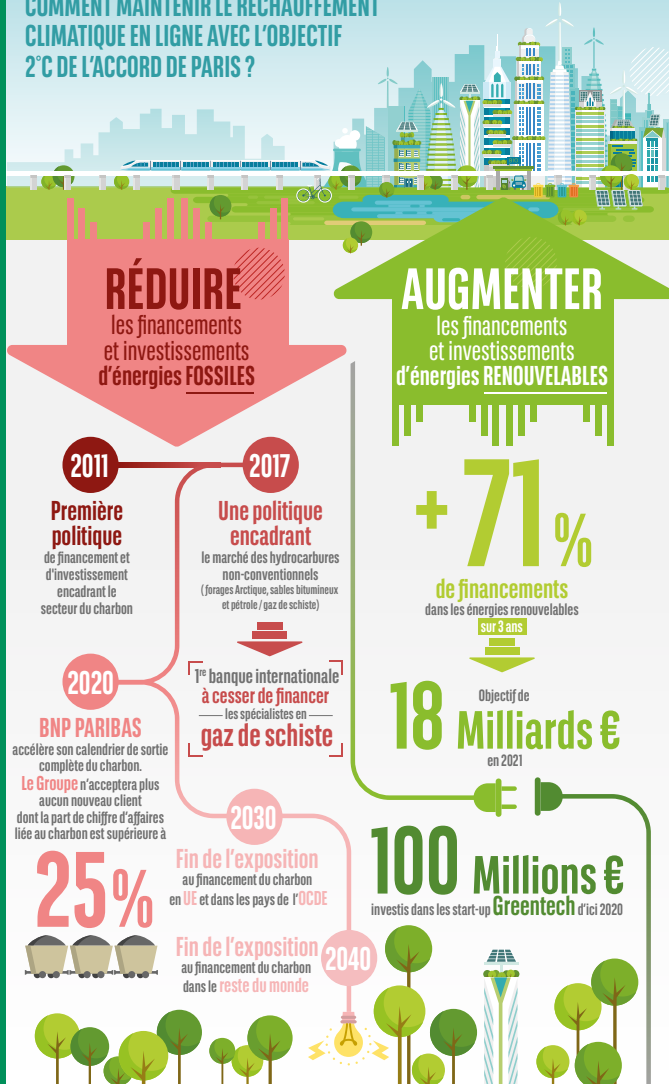
L'ensemble de ces initiatives a permis au Groupe d'obtenir en 2019 la note A- attribuée par le Carbon Disclosure Project (CDP) et un score de 100/100 pour son reporting environnemental dans le cadre de la notation extra-financière 2019 de SAM, saluant ainsi la transparence de son reporting et de la qualité de sa stratégie énergie / climat.

En 2019, dans la nouvelle édition de son étude « Performance Reporting Climat des entreprises du CAC 40 », EcoAct a classé BNP Paribas en 2^e position.

BNP Paribas a également reçu le prix de la « Banque Internationale la plus responsable en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) en 2019 », décerné par Capital Finance International en reconnaissance de l'engagement de la Banque en faveur de la transition énergétique et des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

BNP PARIBAS ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

COMMENT MAINTENIR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN LIGNE AVEC L'OBJECTIF 2°C DE L'ACCORD DE PARIS ?



DES OFFRES DANS TOUS NOS MÉTIERS

POUR AIDER NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION

BANQUE DE DÉTAIL 8 MÉTIERS SPÉCIALISÉS	BANQUE D'AFFAIRES	GESTION D'ACTIFS	ASSURANCE
<ul style="list-style-type: none"> Client particulier <ul style="list-style-type: none"> Rénovation énergétique Prêt auto Client entreprise <ul style="list-style-type: none"> Parc informatique Véhicule Immeuble 	<ul style="list-style-type: none"> Crédit à impacts positifs Obligations vertes 	<ul style="list-style-type: none"> Application des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) Fonds alliant investissement et compensation carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs: 3,5 Milliards € d'investissements verts à fin 2020

UN ENGAGEMENT MESURABLE ET RECONNU

"J'en suis convaincu, les banques - qui ont su être au rendez-vous des précédentes grandes mutations de l'économie et de la société - sauront jouer pleinement leur effet démultiplicateur dans la construction de l'économie bas carbone."

Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur Directeur Général
BNP PARIBAS

- MEILLEURE BANQUE EUROPÉENNE sur la gestion des risques et opportunités liés au climat (ShareAction) 2020
- MEILLEURE BANQUE AU MONDE pour sa responsabilité d'entreprise (Euromoney) 2019
- 1^{re} BANQUE EUROPÉENNE pour la performance RSE (Vigeo Eiris - secteur des banques diversifiées) 2019

LES ACTIONS DE BNP PARIBAS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

III. GESTION DES RISQUES : COMMENT BNP PARIBAS IDENTIFIE, ÉVALUE ET GÈRE LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT



Le Groupe a progressivement intégré les risques liés au climat dans sa gestion des risques, afin de les traiter de façon similaire aux autres risques, tout en prenant en compte leurs spécificités.

A. BNP PARIBAS A MIS EN PLACE UN PROCESSUS MULTI-PARTIES PRENANTES POUR IDENTIFIER ET ANALYSER SES RISQUES, ET NOTAMMENT CEUX LIÉS AU CLIMAT

Le dialogue avec les parties prenantes est à la base de l'analyse des risques et opportunités liés au climat

Le dialogue avec les parties prenantes, internes et externes, est au cœur de l'identification et de l'évaluation des risques liés au climat pour BNP Paribas et ses clients. Ce dialogue présente un triple enjeu : anticiper les évolutions des métiers et améliorer les produits et services, optimiser la gestion des risques, et trouver des solutions innovantes. Le climat et l'énergie sont abordés dans différents espaces et canaux de dialogue avec les parties prenantes.

- BNP Paribas présente plusieurs fois par an sa stratégie RSE aux investisseurs ISR (Investissement Socialement Responsable) et en informe régulièrement les analystes extra-financiers. En 2019, 37 investisseurs ISR différents ont été rencontrés au moins une fois en France, au Royaume-Uni, en Suède et en Norvège.

- Le Groupe a défini une politique et un processus de gestion des relations avec les ONG de plaidoyer, afin d'assurer un dialogue constructif, coordonné et fructueux avec elles. En 2019, 83 échanges différents avec des ONG de ce type ont été menés à travers le monde ; 63 % des sujets abordés ont été en lien avec les risques et opportunités liés au climat (climat, charbon, infrastructures fossiles, déforestation, etc.).

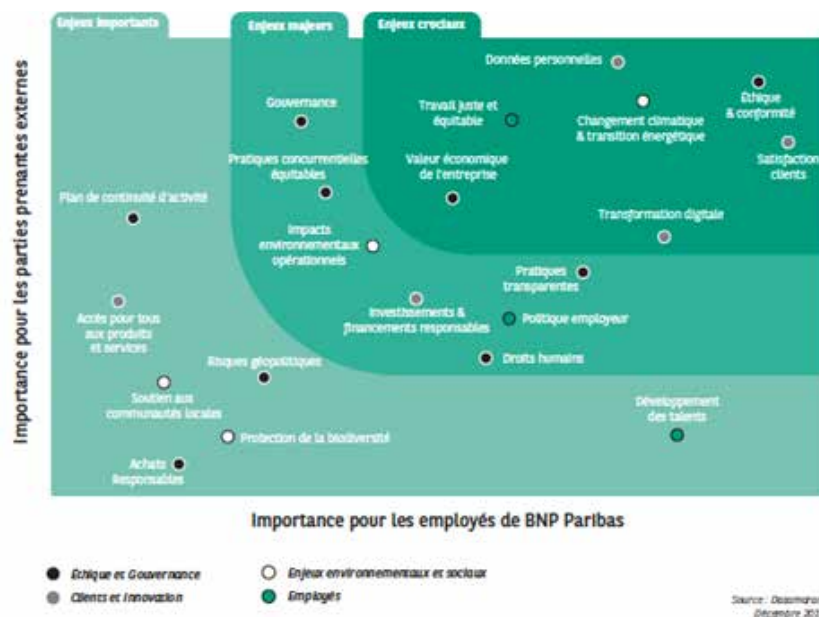
- BNP Paribas s'est doté d'un outil d'aide à la décision pour guider ses actions et anticiper les enjeux de demain : le Baromètre de l'Engagement d'entreprise, conduit auprès du grand public et d'un public averti sensible aux thématiques d'engagement en France, en Belgique, en Italie et en Allemagne. Le réchauffement du climat a été placé dans le trio de tête des préoccupations des publics sondés dans chacun de ces pays, donnant un signal fort quant aux attentes de la société civile auprès du Groupe sur sa contribution à la transition énergétique et la décarbonation de l'économie.

La cartographie des parties prenantes et le dialogue entre BNP Paribas et chacune d'entre elles sont détaillés dans le document « Écoute et prise en compte des attentes des parties prenantes par BNP Paribas », mis à jour en 2019 et diffusé au Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE (CGEN), l'un des comités spécialisés du Conseil d'administration. Ce document est disponible dans la rubrique RSE du site institutionnel du Groupe.

Ce dialogue nourrit la matrice de matérialité qui place le changement climatique parmi les enjeux cruciaux du Groupe

Afin de réaliser sa matrice de matérialité, présentant les enjeux les plus importants pour les parties prenantes internes et externes du Groupe, BNP Paribas s'est appuyé sur une évaluation de critères de matérialité pour classer une centaine d'enjeux extra-financiers en fonction de leur pertinence pour ses parties prenantes et de leur impact sur la performance du Groupe. Différentes sources ont été utilisées : une étude comparative des publications de 59 banques, 2 070 réglementations, près de 15 000 articles de la presse sectorielle, 128 millions de tweets, et enfin les retours de 28 % des collaborateurs du top management ont permis de compléter l'importance de ces enjeux pour BNP Paribas. Les résultats de cette étude, présentés ci-dessous, sont classés suivant trois types d'enjeux : importants, majeurs et cruciaux.

Le changement climatique et la transition énergétique sont répertoriés comme l'un des trois enjeux les plus cruciaux, sur la base du croisement des évaluations des collaborateurs et des parties prenantes du Groupe. Cette position se reflète dans la prise en compte de cet enjeu dans la stratégie du Groupe et la gestion des risques liés à ce thème.



B. BNP PARIBAS A DÉVELOPPÉ UN PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT, À LA FOIS SPÉCIFIQUE ET PLEINEMENT INTÉGRÉ DANS LA GESTION GLOBALE DES RISQUES DU GROUPE

Les métiers, la Direction de la RSE et la Direction des Risques intègrent au quotidien les risques liés au climat et à la transition énergétique dans la gestion des risques

La Direction de la RSE et la Direction des Risques pilotent de concert l'identification et la gestion des risques liés au climat. La Direction de la RSE identifie les risques et les opportunités liés au climat en échangeant avec les parties prenantes externes, notamment la communauté scientifique, et avec les clients du Groupe. La Direction des Risques, en tant qu'un des interlocuteurs du Groupe avec les régulateurs et superviseurs bancaires, prend en compte les risques liés au climat remontés par ceux-ci.

Les métiers, au contact direct des clients, jouent le rôle de 1ère ligne de défense et sont de ce fait directement impliqués dans l'identification et l'analyse des risques et des opportunités liés au climat.

La Direction des Risques, en tant que seconde ligne de défense sur les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), a poursuivi en 2019 ses travaux pour adapter le cadre, les processus et la gouvernance des Comités de crédit dans le but d'inclure systématiquement une analyse des risques ESG (dont ceux liés aux enjeux énergie et climat) sur les entreprises non financières clientes du Groupe. Le déploiement effectif de cette nouvelle organisation a été engagé dans les principaux métiers corporate du Groupe.

En 2019, la filière RSE du Groupe a été saisie pour donner un avis d'expert dans l'analyse des risques ESG de 2 340 transactions complexes ou sensibles (financements, entrées en relation, accompagnements d'exportations, etc.) contre 1 627 transactions l'année précédente.

L'INTÉGRATION DE CRITÈRES ESG DANS LA GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT PERMET DE PILOTER LA PERFORMANCE CLIMAT / ÉNERGIE DES FOURNISSEURS DU GROUPE ET DE TRAITER LES RISQUES QUI Y SONT LIÉS

Dans son périmètre d'intervention, la filière Global Strategic Sourcing (GSS), qui pilote les achats du Groupe, intègre également les critères ESG à plusieurs niveaux dans ses relations avec les fournisseurs :

- à travers le déploiement en 2019 dans l'équipe GSS d'une cartographie des risques ESG, ce qui permet d'identifier les catégories d'achat à risque élevé sur treize enjeux relevant de problématiques éthiques, sociales mais aussi environnementales dont les émissions de gaz à effet de serre ;
- à travers les évaluations ESG des fournisseurs, réalisées lors de la sélection ; ces évaluations, qui reposent sur des questionnaires ESG (dont les normes Achats prévoient qu'ils pèsent au minimum 5 % dans les grilles de dépouillement), incluent la confirmation par le fournisseur de son adhésion aux principes de la Charte des Achats Responsables de BNP Paribas ou de sa transposition locale. Ce document engage le fournisseur signataire à respecter les lois relatives à l'environnement, contrôler et réduire ses impacts dont les émissions de gaz à effet de serre, et développer des technologies alternatives qui concourent à la transition écologique le long du cycle de vie de ses produits et services. En 2019, BNP Paribas a engagé près de 1 200 fournisseurs sur cette charte et réalisé 2 500 évaluations ESG de fournisseurs.

La dimension ESG, dont les risques liés au climat, est maintenant effective dans l'ensemble des dispositifs de gestion des risques de BNP Paribas

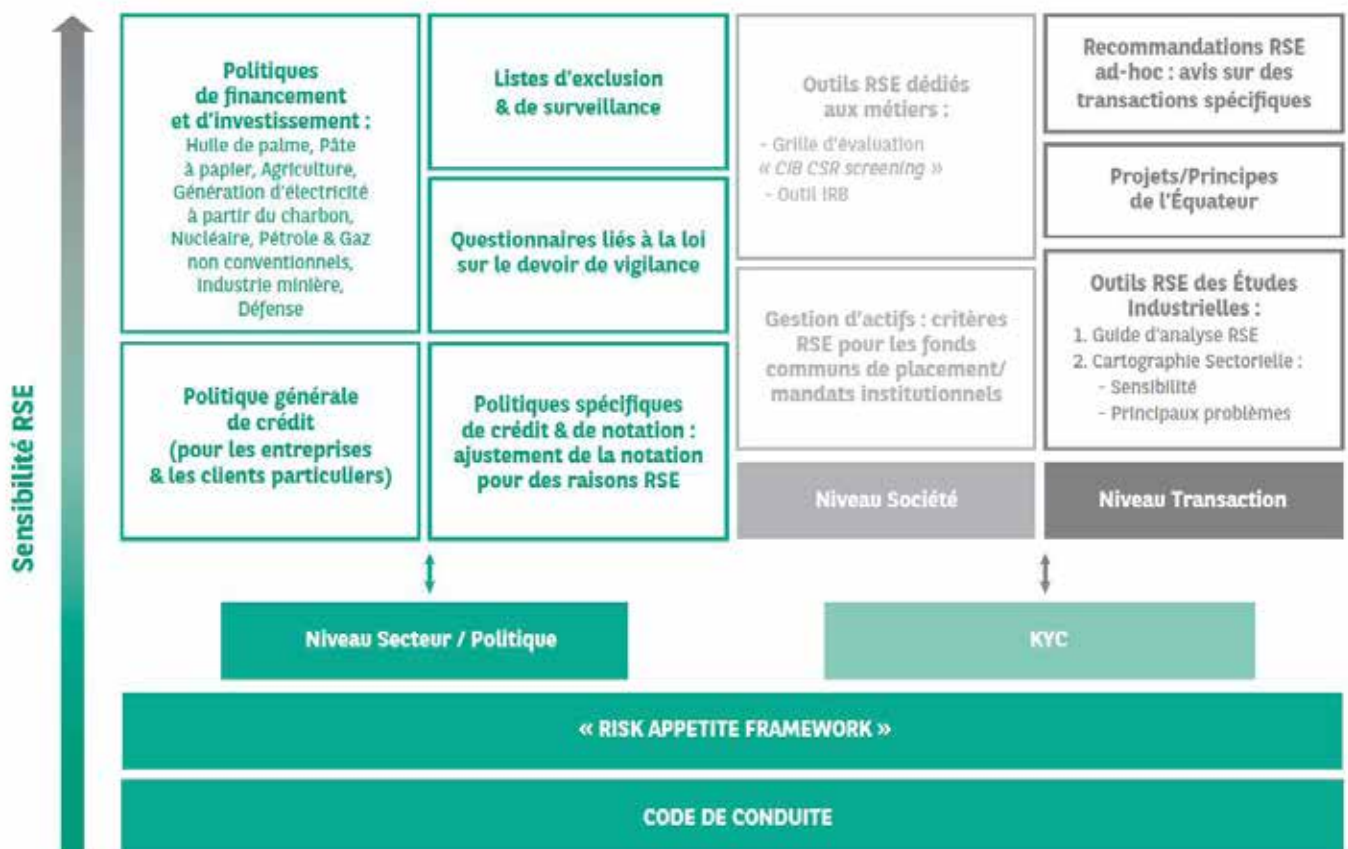
Depuis l'Accord de Paris de novembre 2015, BNP Paribas a entrepris plusieurs démarches afin d'intégrer la gestion des risques liés au changement climatique et d'accompagner la transition énergétique en ligne avec l'Accord de Paris. Le dispositif de gestion des risques liés au climat du Groupe s'inscrit dans une démarche globale et s'articule autour de :

- la Politique Générale de Crédit, enrichie en 2014 avec l'ajout de clauses relatives à la responsabilité sociale et environnementale ;
- 22 politiques spécifiques de crédit et de notation qui contiennent désormais des critères ESG, dont certains relatifs au climat ;
- l'élaboration de politiques de financement et d'investissement encadrant ses activités dans les secteurs présentant de forts enjeux liés à l'énergie et au climat (« politiques sectorielles »), tels que :
 - o la production d'électricité à base de charbon ;
 - o l'industrie minière ;
 - o la production d'huile de palme ;
 - o la production de pâte à papier ;
 - o l'agriculture ;
 - o les hydrocarbures non conventionnels.

Ces politiques sectorielles définissent un ensemble de règles et de procédures concernant les produits ou services financiers fournis par des entités de BNP Paribas pour un secteur économique donné. Ces règles et procédures visent à répondre aux problèmes sociaux et environnementaux de ce secteur et à établir des directives pour une conduite responsable des activités de la Banque avec ce secteur. Toutes ces politiques sont publiées sur le site Internet du Groupe²⁷ :

- o le respect des Principes de l'Équateur pour les grands projets industriels et d'infrastructures ;
- o le développement et l'utilisation d'outils de gestion et de suivi de ces risques (dont des questionnaires pour les activités présentant des risques saillants), incluant un plan de contrôle générique ;
- o les indicateurs RSE intégrés dans le *Risk Appetite Statement* (RAS) de BNP Paribas, établi en cohérence avec les valeurs qui l'animent et sa culture de risque.

La figure ci-dessous propose une vue d'ensemble des outils et politiques en vigueur pour gérer les risques liés au climat dans les différentes lignes métier.



Un large dispositif de gestion des risques ESG des produits et services fournis par le Groupe

IV. INDICATEURS ET OBJECTIFS EMPLOYÉS POUR ÉVALUER ET TRAITER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉ LIÉS AU CLIMAT



Pour gérer au mieux ces risques et opportunités le Groupe a mis en place, et continue à développer, des indicateurs de suivi et de pilotage. Comme pour les autres domaines d'activité de l'entreprise, BNP Paribas cherche à mettre en place des indicateurs fiables et adaptés au pilotage de ses activités. Au-delà de leur rôle informatif, ces indicateurs doivent permettre de démontrer la pertinence de l'ensemble de ses actions au regard de l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris.

Sur la base de tels indicateurs, BNP Paribas s'est fixé des objectifs intermédiaires à atteindre ; l'ambition de long terme est claire (aligner les activités sur les objectifs de l'Accord de Paris) et nécessite de fixer également des objectifs à court et moyen termes, sur des périmètres d'activité plus spécifiques, afin de piloter plus finement les différentes activités du Groupe.

A. BNP PARIBAS A MIS EN PLACE PLUSIEURS INDICATEURS POUR ÉVALUER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Depuis plusieurs années, BNP Paribas calcule et publie différents indicateurs pour évaluer les risques et opportunités liés au climat, tant pour ses opérations propres que pour ses clients et pour les entreprises dans lesquels le Groupe investit. Cet ensemble d'indicateurs est régulièrement mis à jour au fur et à mesure que des progrès sont effectués sur l'identification et la quantification de ces risques et opportunités.

Le Groupe publie depuis plusieurs années un tableau de bord de pilotage de la politique RSE intégrant des indicateurs liés aux enjeux énergie et climat

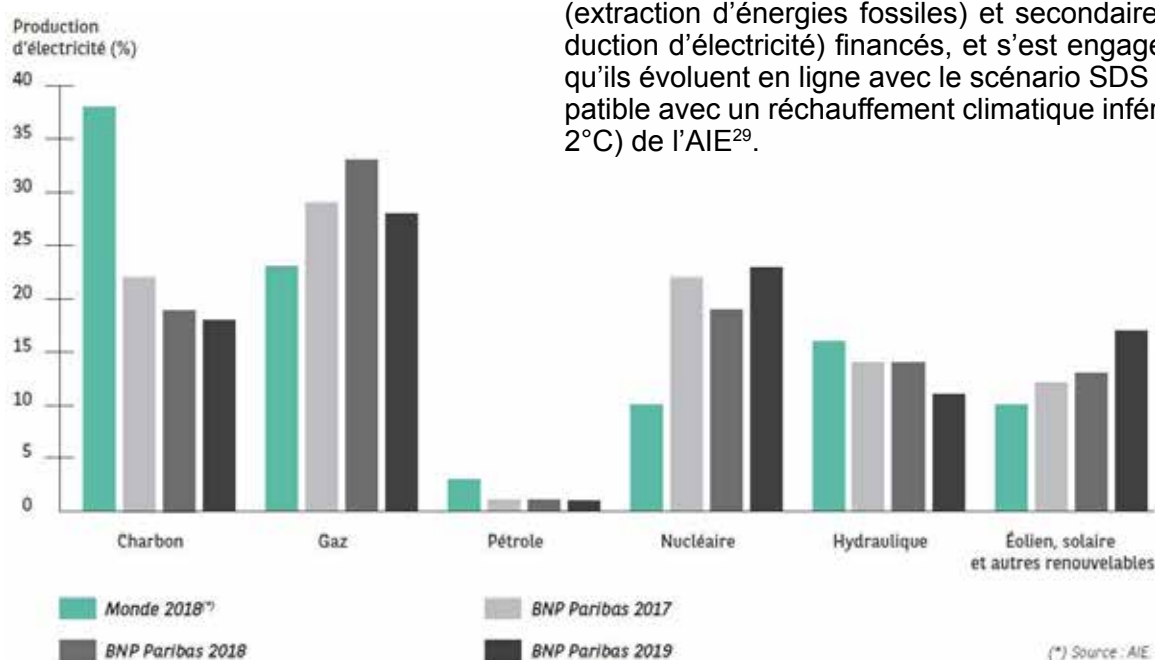
Ce tableau de bord rassemble des indicateurs RSE, suivis au plus haut niveau dans le Groupe. Il est chaque année publié dans le Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel du Groupe²⁸ (anciennement appelé Document de Référence). Deux indicateurs sont relatifs aux enjeux énergie et climat :

- le **montant des financements consacrés aux énergies renouvelables**, exprimé en milliards d'euros ; en 2019, ce montant s'est élevé à 15,9 milliards d'euros, contre 7,2 milliards d'euros en 2015, soit une hausse de 120 % en quatre ans ;
- le **bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre opérationnel du Groupe** (émissions opérationnelles, issues de la consommation d'énergie dans les bâtiments du Groupe et des déplacements professionnels de ses collaborateurs), exprimé en kgCO₂e/ETP ; en 2019 ces émissions de GES s'élevaient à 2,32 teqCO₂/ETP, contre 2,89 teqCO₂/ETP en 2015, soit une réduction de 20 % en quatre ans.

Ces deux indicateurs sont tous les deux en progression et leurs cibles sont fréquemment revues à la hausse en vue de maintenir une dynamique d'amélioration continue.

En parallèle, BNP Paribas mesure et publie les mix électrique et énergétique financés et leur intensité carbone

Dans le cadre de la mesure de ses émissions indirectes (scope 3), BNP Paribas communique depuis 2014 la répartition des mix énergétiques primaire (extraction d'énergies fossiles) et secondaire (production d'électricité) financés, et s'est engagé à ce qu'ils évoluent en ligne avec le scénario SDS (compatible avec un réchauffement climatique inférieur à 2°C) de l'AIE²⁹.



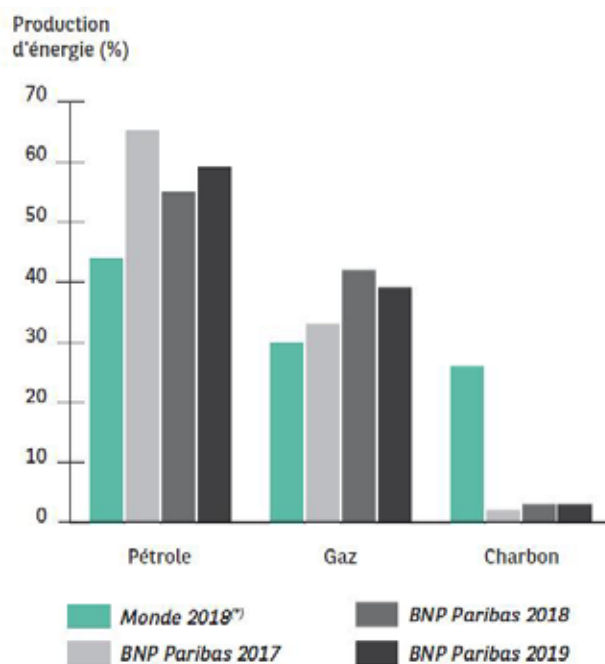
Mix électrique financé par BNP Paribas

Avec 46,7 % de sources fossiles (gaz, charbon et pétrole) et 31 % de sources renouvelables (hydraulique, éolien, solaire et autres renouvelables), le mix électrique financé par BNP Paribas en 2019 a une empreinte carbone moyenne moindre que celle du mix mondial qui reposait en 2018, d'après l'AIE, sur 64 % de fossiles et 26 % de renouvelables. Le contenu carbone du kWh financé par le Groupe est de 299 gCO₂e, contre une moyenne mondiale de 476 gCO₂e en 2018 (source : AIE).

Suite à l'application de politiques de financement progressivement plus restrictives, la part de charbon décroît particulièrement, pour devenir nulle en 2030 dans l'Union européenne et en 2040 dans l'ensemble du monde, en avance de phase par rapport à la trajectoire du scénario SDS de l'AIE.

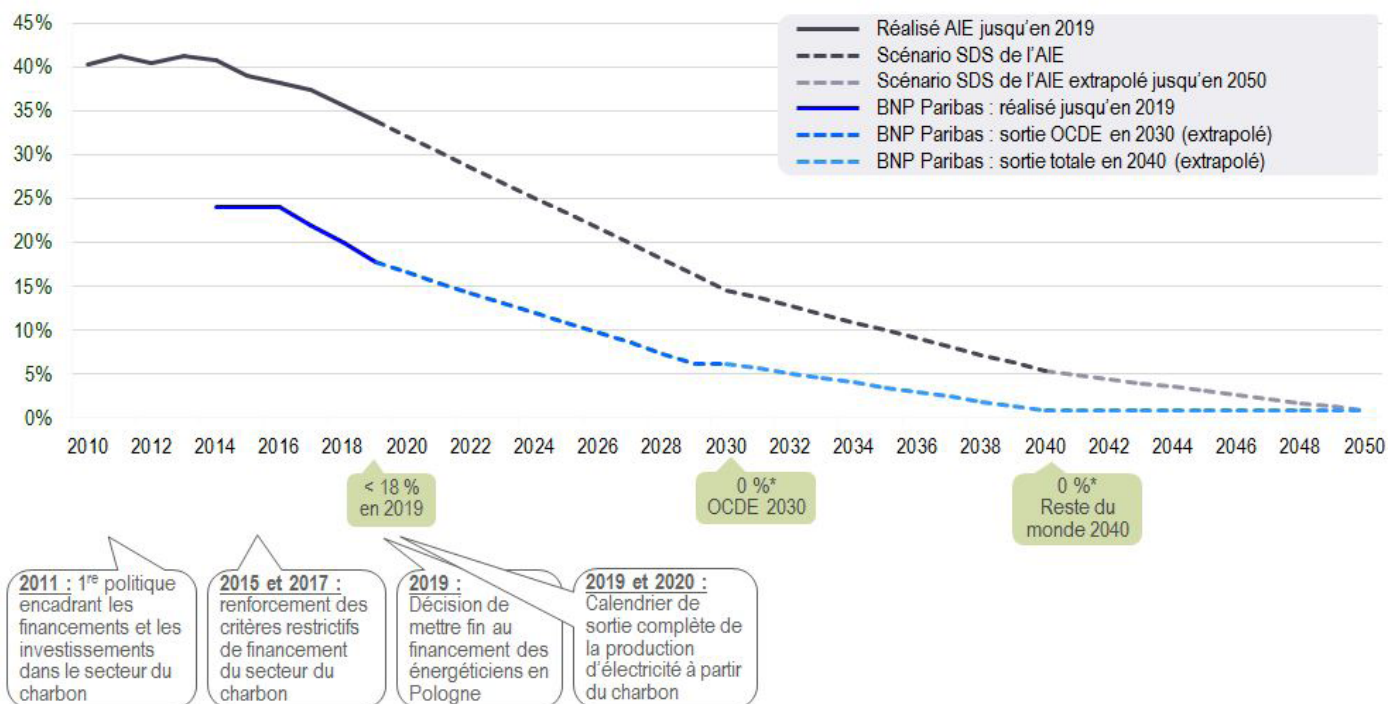
En ce qui concerne le mix financé d'énergie primaire, la part du charbon dans le mix énergétique a été continuellement réduite depuis 2017, grâce à la mise en œuvre de la politique charbon, et ne représente plus que 2,4 % de ce mix primaire en 2019.

Dans une vision prospective, BNP Paribas suit également l'évolution de ces mix à plus long terme, jusqu'en 2030, voire 2050, comme on peut le voir sur la figure ci-dessous



(*) Source : AIE.

Mix (énergie primaire) financé par BNP Paribas



* Données basées sur la capacité de charbon à fin 2018 de 80 % du portefeuille de BNP Paribas (telles qu'utilisées pour le calcul du mix électrique du Groupe) ; la trajectoire est basée sur l'hypothèse d'une sortie totale pour chaque périmètre, sans considérer les éventuelles engagements existants allant au-delà des dates de sortie

Évolution de la part de charbon dans le mix électrique financé par BNP Paribas, entre 2010 et 2050, et principales décisions conduisant progressivement à la sortie du charbon

BNP PARIBAS CARDIF MESURE LA TEMPÉRATURE ESTIMÉE DE SES PORTEFEUILLES, EN REGARD DE LA TRAJECTOIRE 2°C PROMUE PAR L'ACCORD DE PARIS

Depuis 2017, BNP Paribas Cardif publie l'alignement de ses portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises détenus en direct avec les objectifs climatiques de l'Accords de Paris. Compte tenu de l'absence d'une méthodologie de mesure de la température des portefeuilles correspondant à des standards de place et approuvée par les superviseurs financiers, BNP Paribas Cardif utilise deux méthodes dont les résultats diffèrent :

- « Carbon Impact Analytics » (CIA), réalisée en utilisant les données du cabinet Carbone 4 en collaboration avec la société Mirova, utilisée pour la troisième fois en 2019 ;
- « Science-Based 2°C Alignment » (SB2A), réalisée par I Care & Consult, utilisée pour la deuxième fois en 2019.

En présentant les résultats de ces deux méthodes, BNP Paribas Cardif souhaite contribuer aux débats de place. La recherche et l'assimilation de nouveaux indicateurs pertinents permettent d'intégrer des objectifs climatiques aux décisions d'investissement de long terme.

Ces deux méthodes se basent principalement sur le scénario 2°C (2DS) de l'Agence Internationale de l'Energie. Les performances climat des entreprises sont analysées et comparées à ce qu'elles devraient être dans un scénario bas carbone, et l'écart de performance est converti en « température équivalente ».

Les températures des portefeuilles résultant de l'application des deux méthodes sont significativement différentes : celles issues de la méthode SB2A sont nettement moins élevées. Cela s'explique notamment par le fait que la méthode CIA prend en compte la performance carbone liée à l'activité actuelle de l'entreprise sans intégrer les dynamiques de réduction passées ou annoncées de l'entreprise, ce qui a comme conséquence de tirer vers le haut le calcul d'une « température équivalente de portefeuille ».

La température des portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise de BNP Paribas Cardif se situe aux niveaux suivants :

Portefeuille Actions		Portefeuille Obligations	
Science-Based 2°C Alignment	Carbon Impact Analytics	Science-Based 2°C Alignment	Carbon Impact Analytics
2,3°C	4,3°C	2,2°C	3,1°C

Comparaison des températures des portefeuilles d'action et d'obligation de BNP Paribas Cardif d'après les méthodes SB2A et CIA (source : I Care & Consult / Mirova / Carbone 4)

BNP Paribas mesure également les impacts financiers des opportunités liés au climat

BNP Paribas quantifie également, lorsque c'est possible, les opportunités liées au climat, issues de nouvelles activités en lien avec la transition énergétique et la décarbonation des contreparties du Groupe. Par exemple, à fin 2019, les financements en faveur de la transition énergétique et des Objectifs du Développement Durable (les crédits aux entreprises appartenant à des secteurs considérés comme contributeurs nets à l'atteinte d'un ou plusieurs ODD) représentaient 180 milliards d'euros (contre 168 en 2018). Ce volant d'activité représente des opportunités significatives de revenus.

Les impacts financiers d'autres opportunités sont quantifiés ; plusieurs exemples sont présentés plus haut, au paragraphe « Impact des opportunités liés au climat sur les activités et sur les projections financières » dans la section 2.B.

B. RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SELON LES SCOPES 1, 2 ET 3

Le Groupe BNP Paribas mesure et publie chaque année ses émissions opérationnelles de GES, en convertissant en tonnes équivalentes de CO₂ (teqCO₂, prenant en compte les six GES du protocole de Kyoto) les énergies consommées dans les bâtiments et dans les moyens de transport utilisés par les collaborateurs pour leurs déplacements professionnels. En 2019, le Groupe a émis 461 030 teqCO₂ au total³⁰, ce qui représente une baisse de 7,1 % par rapport à 2018.

Scope 1 : Émissions directes

Les émissions induites par les consommations de gaz et de fioul dans les bâtiments du Groupe ont représenté 61 187 tonnes équivalentes de CO₂ en 2019, contre 62 149 teqCO₂ en 2018.

Scope 2 : Émissions indirectes liées aux achats d'énergie

Les émissions induites par les consommations d'électricité dans les bâtiments du Groupe ont représenté 280 789 tonnes équivalentes de CO₂ en 2019, contre 288 902 teqCO₂ en 2018.

Scope 3 : Émissions indirectes liées aux trajets professionnels

Les émissions induites par les déplacements professionnels des collaborateurs ont représenté 119 055 tonnes équivalentes de CO₂ en 2019, contre 144 974 teqCO₂ en 2018.



Répartition des émissions de GES par type



Répartition des émissions de GES par scope du GHG Protocol/ISO (en teqCO₂)

Scope 3 : Portefeuille de crédit – Le cas des émissions financées

BNP Paribas ne calcule pas de montant global d'émissions financées (au travers de ses activités de crédit) mais privilégie une approche sectorielle pour plusieurs raisons :

- Les méthodologies actuelles de calcul d'émissions financées pâtissent de fortes incertitudes (de l'ordre d'au moins 60 % en fonction des méthodologies, selon des tests effectués sur des échantillons de notre portefeuille de crédit) ;
- Le montant des émissions financées ne constitue pas un indicateur pertinent pour piloter l'ensemble d'un portefeuille de crédit. Calculer ces émissions permet essentiellement de mettre en avant que certains secteurs, dans certains pays, sont particulièrement émetteurs de gaz à effet de serre (ce qui est déjà largement identifié par d'autres moyens). Or, en tant que banque universelle, l'enjeu pour BNP Paribas est de continuer à financer l'ensemble des secteurs économiques (à part quelques secteurs dûment identifiés pour lesquels il a été estimé qu'une transition compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris n'était pas possible) et, au sein de chaque secteur, d'accompagner ses clients dans une transition compatible avec l'Accord de Paris. Pour piloter cet engagement, le Groupe participe à l'élaboration d'autres méthodologies telles que détaillées ci-après²⁸, tout en continuant à financer toute l'économie en transition.

Scope 3 : Gestion d'actifs - Mesure de l'empreinte carbone du portefeuille par BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management mesure et publie l'empreinte carbone de ses portefeuilles. Il s'agit de la mesure des émissions de GES financées.

L'approche consiste à déterminer l'empreinte carbone de chaque entreprise qui compose le portefeuille, l'empreinte carbone de celui-ci étant la moyenne pondérée des empreintes carbone de chaque entreprise détenue. L'empreinte carbone correspond à la part des émissions des sociétés qui peut être allouée au fonds, compte tenu du pourcentage de détention de chaque entreprise. À ce stade seules les émissions directes et indirectes Scope 1 & 2 des entreprises sont prises en compte.

C. BNP PARIBAS S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS QUANTITATIFS POUR LA GESTION DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Alignement du portefeuille de crédit sur l'objectif de l'Accord de Paris

Comme indiqué précédemment³¹, dans le cadre du Katowice Commitment signé en 2018 et du Collective Commitment to Climate Action adopté en septembre 2019 sous l'égide de l'UNEP FI, le Groupe s'est engagé à développer des outils permettant d'aligner son portefeuille de crédits avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Dans ce cadre, BNP Paribas utilise depuis 2019 la méthodologie développée, secteur par secteur, par le think tank 2 Degrees Investing Initiative qui permet de calculer, pour cinq secteurs fortement carbonés (extraction d'énergies fossiles, production d'électricité,

transport, production d'acier et production de ciment), le profil du portefeuille de crédits à diverses échéances. La méthode, adaptée pour chaque secteur, utilise des scénarios de référence utilisés et développés par des organisations indépendantes, telles que l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE). Pour la production d'électricité, l'extraction d'énergies fossiles et l'automobile, l'approche se fonde sur les mix énergétiques³⁰ ou technologiques. Pour l'aviation, le transport maritime, le ciment et l'acier, les intensités d'émissions de carbone sont analysées.

Des travaux sont menés en commun avec les banques signataires du Katowice Commitment afin de tester et de proposer des pistes d'amélioration à la méthodologie commune élaborée par 2 Degrees Investing Initiative. Les travaux déboucheront sur une méthodologie co-construite avec les banques et des clients ; elle sera ensuite plus largement proposée à d'autres parties prenantes.

Les premiers tests de cette méthodologie ont porté sur un pourcentage significatif des clients de chaque secteur (plus de 80 % des encours). BNP Paribas dispose ainsi d'une vision du portefeuille de crédits avec un scénario de référence à une date donnée, mais également la projection de ce même portefeuille à une échéance de cinq ans. La compatibilité du portefeuille de crédit avec un scénario en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris se fera à la fois par une gestion dynamique du portefeuille et par des évolutions technologiques exogènes.

Les travaux engagés par le Groupe visent à améliorer le pourcentage et la qualité de la couverture de ses clients, mais également à mieux comprendre les évolutions attendues dans chaque secteur. Ils permettront de développer des stratégies sectorielles et de mesurer leurs impacts sur l'alignement du portefeuille sur les objectifs de l'Accord de Paris.



STANISLAS DUPRÉ,
Fondateur et CEO de 2 Degrees Investing Initiative

« BNP Paribas a été l'une des toutes premières banques à participer au développement de la méthode et de l'outil PACTA, puis a joué un rôle clé avec le groupe de Katowice dans l'émergence d'engagements volontaires à aligner les portefeuilles de crédit avec les objectifs de l'accord de Paris. Aujourd'hui, cette dynamique prend de l'ampleur au sein du secteur bancaire au niveau global, mais le plus dur reste devant nous : mesurer et gérer l'impact climatique de décisions associées à l'octroi de crédits et la gestion de portefeuilles. »

Montant consacré au financement des énergies renouvelables

BNP Paribas s'est d'abord fixé comme objectif, en 2015, de doubler en 2020 les montants de financement des énergies renouvelables de 2015, ce qui

correspondait à un objectif de 15 milliards d'euros pour 2020. Cette cible a été dépassée dès 2018. Fin 2019, le montant des financements pour le secteur des énergies renouvelables était de 15,9 milliards d'euros. Le Groupe a relevé son objectif de financement du secteur à 18 milliards d'euros pour fin 2021.

Intensité carbone du kWh financé par le Groupe

Comme présenté plus haut³³, le contenu carbone du kWh financé par le Groupe est de 299 gCO₂e, contre 339 gCO₂e en 2018, et à comparer avec la moyenne mondiale de 476 gCO₂e en 2018. En cohérence avec l'Accord de Paris, BNP Paribas s'est engagé à ce que cet indicateur décroisse dorénavant comme dans le scénario SDS de l'AIE qui prévoit d'atteindre 81 gCO₂e/kWh en 2040.

Émissions directes du Groupe dans le cadre de la neutralité carbone sur le périmètre opérationnel

En 2019, le Groupe a émis 461 kteqCO₂ au total, comme exposé plus haut. L'objectif 2020, qui représentait une réduction de 25 % des émissions par collaborateur, par rapport au niveau de 2012, a été atteint, et même légèrement dépassé, dès 2019.

Indicateurs	2012	2016	2017	2018	2019	Objectifs 2020
Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (teqCO ₂ /ETP)	3,21	2,72	2,54	2,45	2,32	2,41

Évolution des émissions de GES sur le périmètre opérationnel (en tCO₂e/ETP), entre 2012 et 2019, et objectif pour 2020

Le Groupe a depuis 2017 pris l'engagement de compenser les émissions qu'il n'a pas réussi à éviter³⁴, afin de s'inscrire pleinement dans la dynamique de l'Accord de Paris qui engage l'économie globale vers une atteinte rapide de la neutralité carbone.

PLUSIEURS FILIALES DU GROUPE (BNP PARIBAS CARDIF, BDDF) SE SONT FIXÉES DES OBJECTIFS RELATIFS AUX OPPORTUNITÉS LIÉES AU CLIMAT

Au-delà des objectifs fixés au niveau du Groupe, certaines filiales ou métiers se sont également fixé des objectifs en lien avec les opportunités liées au climat :

- BNP Paribas Cardif, la filiale assurance de BNP Paribas, s'est fixé l'objectif de 3,5 milliards d'euros d'investissements verts fin 2020.
- La Banque De Détail en France (BDDF) propose des solutions pour accompagner ses clients entreprises dans la transition énergétique et écologique. Une offre globale a été coconstruite avec les autres métiers du Groupe (Arval, BNP Paribas Rental Solutions et BNP Paribas Leasing Solutions, et le partenaire Économie D'Énergie (EDE)) autour de trois domaines d'actions de l'entreprise pour diminuer sa consommation d'énergie : l'immobilier, les transports et la mobilité et les actifs mobiliers. Fin 2019, le soutien de l'entité à la transition énergétique pour les petites et moyennes entreprises françaises s'élevait à 2,7 milliards d'euros. BDDF s'est également fixé un objectif de 3 milliards d'euros de crédits à ses clients entreprises pour financer des projets de transition énergétique pour 2021.
- Dans le cadre de sa politique Océans, publiée en 2019, BNP Paribas s'est notamment engagé à financer la transition écologique des navires à hauteur d'un milliard d'euros d'ici 2025, en soutenant par exemple des projets de motorisation *dual fuel* au Gaz Naturel Liquéfié (GNL).



• CONCLUSION

L'élaboration de ce premier rapport TCFD s'inscrit dans une démarche plus globale d'analyse et de gestion des risques et opportunités liés au climat. C'est un exercice très positif pour BNP Paribas :

- en termes de **sensibilisation en interne**, la consultation des différentes parties prenantes internes sur les éléments relatifs aux risques et opportunités liés au climat, suivie de leur validation par le management, constituent des leviers forts de sensibilisation, à la fois pour appréhender les risques et convaincre les différentes entités de profiter des opportunités ;
- en termes d'**analyse des risques**, l'analyse de scénarios permet d'appréhender de façon semi-quantitative les risques et les opportunités liés au climat, et donc d'envisager de façon plus organisée des mesures correctives, afin d'améliorer la résilience de l'entreprise ;
- le cadre méthodologique fourni par la TCFD offre d'excellentes bases pour **engager avec les clients** du Groupe et les entreprises dans lesquelles le Groupe investit des échanges constructifs sur les risques et les opportunités liés au climat et sur la façon dont ils cherchent à effectuer leur transition vers un modèle compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- enfin le Groupe souhaite que l'exercice de transparence qu'est la divulgation d'informations en ligne avec les recommandations de la TCFD donne lieu à des **retours de ses parties prenantes** et à des échanges fructueux sur ces sujets primordiaux.

Le changement climatique est source de risques et d'opportunités significatifs, de façon générale et pour BNP Paribas en particulier. Le Groupe s'est mis en capacité de les identifier, les évaluer et les gérer au mieux, avec une ambition claire englobant l'ensemble de ses activités : l'alignement sur l'objectif de l'Accord de Paris. Afin d'atteindre cet objectif, le Groupe met en œuvre des moyens de mesure et des actions, notamment en réduisant son soutien aux activités les plus émettrices de gaz à effet de serre et en proposant à ses clients des produits et services pour les aider dans leur transition énergétique et climatique.

Dans l'état actuel des méthodologies et des bases de données, BNP Paribas estime que son modèle d'affaire est résilient à court, moyen et long termes au changement climatique. Bien entendu, l'analyse de cette résilience doit être constamment révisée et la résilience en elle-même ne saurait jamais être définitivement tenue pour acquise : le Groupe doit continuellement évaluer et réajuster ses actions afin qu'elles soient en ligne avec l'atteinte globale des objectifs de l'Accord de Paris.

La prise en compte des risques et des opportunités liés au climat fait l'objet, chez BNP Paribas et en externe, de nombreux travaux approfondis : amélioration de la connaissance globale, acquisition des données nécessaires, perfectionnement des outils de mesure, travail collectif à l'élaboration de normes de place, pilotage en continu de l'objectif et ajustement des actions si besoin, etc.

La publication de ce premier rapport TCFD est donc une étape sur un chemin qui doit permettre à BNP Paribas de piloter au mieux, dans une transparence constructive, l'alignement progressif de ses activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris, enjeu majeur du XXI^{ème} siècle.

• ANNEXES

LISTE DES ENCADRÉS

Évaluation du critère qualitatif pour l'année 2019 par le Conseil d'administration	10
Une implication personnelle de Jean-Laurent Bonnafé sur le sujet du climat et de la transition énergétique	11
L'ESG Action Plan, un programme transverse pour améliorer en continu les processus de gestion des risques ESG du Groupe	11
Au sein de la Direction de la RSE, des expertises variées au service de la transition énergétique de BNP Paribas et de ses clients	12
Chez BNP Paribas Asset Management, une expertise sur les risques de transition liés au changement climatique largement diffusée en interne et en externe	13
Exemple de chiffrage de l'impact d'une taxe carbone sur les émissions de GES du Groupe	16
Un chantier transverse dédié aux opportunités de la transition énergétique	17
Positions publiques et partenariats sur les enjeux énergie et climat de BNP Paribas	19
Exemples d'usage des droits de vote	21
Reconnaissance par les ONG de l'action de BNP Paribas pour décarboner le secteur énergétique	22
La sensibilisation des clients au travers d'interventions de haut niveau	25
Le Manifeste étudiant pour un réveil écologique et les échanges entre BNP Paribas et les grandes écoles et universités sur l'enjeu de la formation aux enjeux du développement durable et du climat	27
Une large reconnaissance externe de l'action de BNP Paribas en faveur de la transition énergétique	34
Les actions de BNP Paribas pour accélérer la transition énergétique en quelques chiffres	35
L'intégration de critères ESG dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement permet de piloter la performance climat et énergie des fournisseurs du Groupe et de traiter les risques qui y sont liés	38
BNP Paribas Cardif mesure la température estimée de ses portefeuilles, en regard de la trajectoire 2°C promue par l'Accord de Paris	43
Plusieurs filiales du Groupe (BNP Paribas Cardif, BDDF) se sont fixés des objectifs relatifs aux opportunités liées au climat	46

LISTE DES FIGURES

Rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux – Les critères au titre de 2019	10
Structure de la Direction de la RSE	12
Stratégie RSE de BNP Paribas	18
Les quatre piliers de la transition, nécessaires à l'atteinte de la neutralité carbone	19
Distribution par décile des scores de risque physique des actifs d'entreprises détenues par BNP Paribas Cardif (en % de valeur de marché)	
Score ajusté par indicateur de risque (scénario élevé, horizon 2050)	32
Matrice de matérialité de BNP Paribas	37
Un large dispositif de gestion des risques ESG des produits et services fournis par le Groupe	39
Mix électrique financé par BNP Paribas	41
Mix (énergie primaire) financé par BNP Paribas	41
Évolution de la part de charbon dans le mix électrique financé par BNP Paribas, entre 2010 et 2050, et principales décisions conduisant progressivement à la sortie du charbon	42
Répartition des émissions de GES par type	44
Répartition des émissions de GES par scope du GHG Protocol/ISO (en teqCO ₂)	44

LISTE DES TABLEAUX

Quelques-uns des principaux risques liés au climat pour BNP Paribas	28
Quelques-unes des principales opportunités liées au climat pour BNP Paribas	28
Scores pondérés de risques physiques par secteur économique	30
Comparaison des températures des portefeuilles d'action et d'obligation de BNP Paribas Cardif d'après les méthodes SB2A et CIA	43
Évolution des émissions de GES sur le périmètre opérationnel (en tCO ₂ e/ETP), entre 2012 et 2019, et objectif pour 2020	46

• GLOSSAIRE

ACPR :	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
AIE :	Agence internationale de l'énergie
BDDF :	Banque de détail en France
CDP :	Carbon Disclosure Project
CIB :	Corporate and Institutional Banking
EMEA :	Europe, Middle East, Africa
ESG :	(Critères) Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance
EpE :	Entreprises pour l'environnement
ETP :	Équivalent temps plein
FBF :	Fédération bancaire française
GES :	Gaz à effet de serre
GIEC :	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (en anglais : IPCC, pour Intergovernmental Panel on Climate Change).
NGFS :	Network for Greening the Financial System
ODD :	Objectifs de Développement Durable (des Nations Unies)
OMI :	Organisation Maritime Internationale
RAS :	Risk Appetite Statement
RSE :	Responsabilité sociale des entreprises
SBTi :	Science Based Target initiative
SDS :	Sustainable Development Scenario (scénario développé par l'AIE)
SLL :	Sustainability-Linked Loans
TEG :	Technical Expert Group (on Sustainable Finance)
UNEP FI :	United Nations Environment Programme Finance Initiative
WBCSD :	World Business Council on Sustainable Development
ZEN2050 :	(Étude) Zéro émissions nettes en 2050

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Le Groupe prend en compte à la fois les risques « inside out », c'est-à-dire les risques qui sont liés à ses activités et à celles de ses clients, et les risques « outside in », c'est-à-dire les risques que le dérèglement climatique et les changements associés font peser sur ses activités et sur celles de ses clients. (P.7)
2. <http://media.bnpparibas.com/fluidbook/DOCUMENT-DE-REFERENCE-2018/#/568> (P.7)
3. La matrice de matérialité est présentée P.37 : « Matrice de matérialité de BNP Paribas ». (P.9)
4. Davantage de détails sur ces indicateurs sont précisés au paragraphe « En parallèle, BNP Paribas mesure et publie les mix électrique et énergétique financés et leur intensité carbone » de la section 4.A. (P.9)
5. Voir plus de détails au paragraphe « Le Groupe évalue la résilience de ses portefeuilles aux risques de transition et aux risques physiques » de la section 2.C. (P.9)
6. https://group.bnpparibas/uploads/file/manifeste_25_01_2018_fr_lien.pdf (P.11)
7. Plus de détails sur les politiques sectorielles sont fournies au paragraphe « La dimension ESG, dont les risques liés au climat, est maintenant effective dans l'ensemble des dispositifs de gestion des risques de BNP Paribas » de la section 3. (P.12)
8. Voir le paragraphe « BNP Paribas a développé un processus de gestion des risques liés au climat, à la fois spécifique et pleinement intégré dans la gestion globale des risques du Groupe » dans la section 3.B. (P.12)
9. « Wells, Wires, and Wheels... – EROCI and the Tough Road Ahead for Oil », disponible en ligne : <https://investors-corner.bnpparibas-am.com/investment-themes/sri/petrol-eroci-petroleum-age/>. (P.13)
10. Collaborateurs clés : senior managers, collaborateurs à fort potentiel ou ressources clés locales. (P.13)
11. Les autres risques principaux sont les suivants : risques d'instabilité financière liés à la conduite des politiques monétaires ; risques de réduction des échanges commerciaux, liés aux mesures protectionnistes ; législations et réglementations applicables aux institutions financières ; cybersécurité et du risque technologique. (P.15)
12. NGFS : Network for Greening the Financial System. (P.15)
13. Voir le paragraphe « Identification des opportunités à court, moyen et long termes liées à la transition énergétique et à la contrainte carbone ». (P.16)
14. <https://www.linkedin.com/pulse/financer-l%C3%A9conomie-au-xxi%C3%A8me-si%C3%A8cle-cest-%C3%AAtre-un-de-la-bonnaf%C3%A9/> (P.17)
15. <http://www.epe-asso.org/zen-2050-imaginer-et-construire-une-france-neutre-en-carbone-mai-2019/> (P.19)
16. Le CDP (anciennement Carbone Disclosure Project) est une organisation internationale à but non lucratif gérant la plus importante plateforme de reporting environnemental dédiée aux entreprises et aux villes. (P.21)

17. Le rapport est disponible ici : <https://shareaction.org/research-resources/banking-on-a-low-carbon-future-ii/> (P.22)
18. Le rapport est disponible ici : https://www.ran.org/wp-content/uploads/2020/03/Banking_on_Climate_Change__2020_vF.pdf (P.22)
19. Rainforest Action Network, Banktrack, Indigenous environmental network, OilChange International, Reclaim Finance, Sierra Club. (P.22)
20. Le rapport est disponible ici : <https://shareaction.org/wp-content/uploads/2020/03/Point-of-no>Returns.pdf>. (P.22)
21. Le rapport est disponible ici : <https://www.majorityaction.us/asset-manager-report> (P.22)
22. GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (en anglais : IPCC, pour Intergovernmental Panel on Climate Change). (P.29)
23. Cette comparaison est visible dans la figure : « Évolution de la part de charbon dans le mix électrique financé par BNP Paribas, entre 2010 et 2050, et principales décisions conduisant progressivement à la sortie du charbon », dans la section 4.C. (P.29)
24. BNP Paribas Cardif utilise un scénario de changement climatique fort (RCP 8.5) établi par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) à horizon 2050. (P.31)
25. L'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) est l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance. (P.32)
26. Voir le paragraphe « Alignement du portefeuille de crédit sur l'objectif de l'Accord de Paris » dans la section 4.C. (P.33)
27. <https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale/politiques-financement-investissement>. (P.39)
28. Voir P.515 du Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel du Groupe 2019 disponible en ligne : https://invest.bnpparibas.com/sites/default/files/documents/bnp_paribas_2019_urd_fr_0.pdf. (P.41)
30. Voir le paragraphe « Portefeuille de crédit : BNP Paribas a pris des engagements forts en faveur de la décarbonation du secteur énergétique » de la section 2.B. (P.41)
30. Ce chiffre est calculé avec une approche « location-based », c'est-à-dire en prenant en compte l'empreinte carbone moyenne de l'électricité consommée dans chaque pays. (P.44)
31. Voir le paragraphe « Alignement du portefeuille de crédit sur l'objectif de l'Accord de Paris » dans la section 4.C. (P.45)
32. Voir le paragraphe « BNP Paribas participe au développement de méthodes de gestion de l'exposition des portefeuilles de crédit et d'investissement aux risques climatiques, en partenariat avec des organisations externes » de la section 2.C. (P.45)
33. Voir le paragraphe « En parallèle, BNP Paribas mesure et publie les mix électrique et énergétique financés et leur intensité carbone » dans la section 4.A. (P.46)
34. Voir le paragraphe « BNP Paribas est neutre en carbone sur son périmètre opérationnel » de la section 2.C. (P.46)



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change